

IL RETOURNE EN AFRIQUE

Départ du R. Père Gabriel Champagne pour ses missions lointaines.

Après un séjour d'un mois et dix jours au Canada, la plus grande partie passée dans sa famille à Saint-Hyacinthe, le R. Père Gabriel Champagne, de la Société des Pères Blancs, quittera aujourd'hui notre ville pour retourner à ses missions d'Afrique. Il a reçu son obédience pour Navrongo, vicariat apostolique que dirige S. Exc. Mgr Morin.

Le R. Père Champagne sera accompagné pour le voyage de retour du R. Père Jean-Marie Lévesque, aussi de la Société des Pères Blancs, originaire de North Bay. Le R. Père Lévesque a reçu son obédience pour le Rwanda, où se trouve S. Exc. Mgr Lacoursière.

Le R. Père Champagne, qui a été ordonné à la prêtrise il y a quelques mois seulement à Carthage en Afrique, est venu faire un bref séjour au milieu des siens et retourner maintenant aux missions pour une absence d'au moins dix années.

Durant son séjour dans notre ville, le R. Père Champagne a été l'officiant à plusieurs grandes cérémonies religieuses, de même qu'il a été le héros d'une belle réunion de famille. Dimanche dernier, il a prêché le sermon de circonstance à la cathédrale.

GRAND SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE

Ouverture le 10 septembre, suivie d'une retraite des étudiants ecclésiastiques.

C'est le 10 septembre prochain que le Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, réorganisé pour la formation du jeune clergé diocésain, ouvrira ses portes. La retraite des étudiants ecclésiastiques commencera le lendemain soir, 11 septembre.

Le Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe sera sous la direction de M. le chanoine Napoléon Delorme, ci-devant chancelier du diocèse, qui assumera les doubles fonctions de directeur et de professeur de théologie morale. M. le Chanoine Delorme a été remplacé à l'Évêché, comme chancelier, par M. l'abbé Victor Quintal. Les autres membres du personnel du Grand Séminaire seront M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Petit Séminaire, professeur de théologie pastorale; MM. les abbés Georges Cabana, directeur spirituel, professeur de Liturgie et d'Exercices pratiques du ministère en anglais; Alfred Lalime, professeur de théologie dogmatique et d'Histoire de l'Église; William Morin, professeur de Droit canonique et d'Écriture sainte.

S. E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, donnera au cours de l'année scolaire vingt leçons sur l'Action catholique et l'Écriture sainte, en fonction de la prédication. Le Conseil, pour tout ce qui concerne la discipline, les études et les appels aux ordres, sera composé des professeurs du Grand Séminaire et présidé par le Directeur, comme délégué de Mgr l'Évêque.

Cinq personnes sont blessées. Les suites d'une collision de deux autos près de Richelieu.

Deux citoyens de notre ville et leurs épouses ont failli être victimes d'un sérieux accident d'automobile dimanche soir dernier, à Richelieu, lorsque leur auto est venue en collision avec un autre véhicule qui venait en sens inverse. Heureusement pour eux, le choc n'a pas été assez violent pour blesser personne, mais il n'en a pas été de même des occupants de l'autre auto qui ont été précipités dans un fossé avec leur voiture.

M. et Mme Raoul Lassonde ainsi que M. et Mme Conrad Sicotte revenaient à Saint-Hyacinthe dans l'auto de ce dernier vers 11.30 heures dimanche

(Suite en page 8)

LA MORT DU DEPUTE DE BAGOT

LE GOUVERNEMENT ET TOUTES LES PAROISSES DE LA RÉGION REPRÉSENTÉS AUX IMPOSANTES FUNÉRAILLES DE M. J. EMERY PHANEUF.

La mort, à Saint-Hugues, de M. J. Emery Phaneuf, député de Bagot à la Législature provinciale, a causé de vifs regrets à tous ceux qui connaissaient ce distingué citoyen, modeste et dévoué aux intérêts de ses électeurs. Aussi plus de deux mille personnes sont-elles venues lui rendre un dernier témoignage lors des imposantes funérailles qui ont eu lieu mardi dernier dans la paroisse de Saint-Hugues.

M. Phaneuf a succombé vendredi dernier, le 9 août, à une longue maladie. Il était député depuis vingt ans, ayant été élu une première fois en 1913, au cours d'une élection partielle. Il fut réélu aux élections générales de 1916, ainsi qu'à toutes les élections qui suivirent. Marchand presque toute sa vie, M. Phaneuf était aussi devenu directeur de deux compagnies d'assurance-vie du district (La Mutuelle du Commerce et la Cie Mercantile d'assurance contre l'incendie de Saint-Hyacinthe) et il s'était toujours grandement intéressé aux activités agricoles de son comté et de sa province.

À la Législature, il était de l'école de ceux qui ne parlent pas beaucoup, mais il se faisait remarquer par son assiduité aux séances et son activité à surveiller les intérêts de ses électeurs dans les différents départements du gouvernement. Il s'était notamment intéressé à la construction de bons chemins, ainsi qu'à la construction et à l'entretien des écoles. Bagot étant un comté surtout rural, M. Phaneuf, de ce point de vue, ne manquait jamais une occasion d'être utile de quelque façon à ses concitoyens. Sa mort crée une douzième vacance à l'Assemblée législative.

M. Phaneuf était âgé de 72 ans. Il naquit à Saint-Hugues le 14 février 1863, le fils d'Isidore Phaneuf et de Marie Dubois. Sa famille était d'origines anglaise et française. L'ancêtre anglais de la famille, Claude Mathias Farnsworth, alors qu'il n'avait que 14 ans, fut fait prisonnier à Groton, Maine,

en 1704, par un parti de guerriers abénakis. L'enfant fut adopté par les Sulpiciens qui le convertirent au catholicisme. En 1713, le jeune Farnsworth épousa une Canadienne-Française, Catherine Charpentier. Avec les années, le nom de Farnsworth se modifia successivement en ceux de Farnet, Faneuf, Phaneuf et, ultimement, Phaneuf.

Le gouvernement provincial était représenté par les hon. MM. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, et T. D. Bouchard, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce.

À l'église la levée du corps a été faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé P. C. R. Desnoyers. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Guillaume Phaneuf, curé de Ste-Cécile de Milton, frère du défunt. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Hermann Hébert, curé de Saint-Bernard, et Adélard Lavallée, vicaire de la paroisse. Aux autels latéraux des messes basses ont été dites par MM. les abbés J. E. Laferrière, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et C. Ménard.

La chorale de la paroisse exécuta la messe de Pèrosi sous la maîtrise de Mre Gustave Parent. Les solistes étaient MM. Lionel Daunais et Léopold Houlier.

Au chœur l'on remarquait (Suite en page 8)

M. l'abbé Ephrem Lemonde succombe à une attaque de paralysie. — IMPOSANTES FUNÉRAILLES.

La paroisse de L'Ange-Gardien de Rouville vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son vénéré curé, M. l'abbé Joseph Ephrem Lemonde, qui est décédé à son presbytère de bonne heure dans la matinée de lundi dernier, à l'âge de 67 ans. Vendredi dernier, le 9 août, il avait été frappé de paralysie, mais en dépit de tous les soins de l'art médical, son état n'avait fait qu'empirer.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

Le service funèbre à l'Ange-Gardien de Rouville a été célébré par S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, assisté de M. l'abbé P. D. Darche, curé de Farnham. MM. les abbés Onésime Paulhus, curé de St-François Xavier de Shefford, et Honorius Phaneuf, curé de Saint-Paul d'Abbotsford agissaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur MM. les abbés J. Emery, du séminaire de Mont-Laurier; Valmore Lajoie, curé de St-Joseph sur Yamaska, et Edouard-Léon Paulhus, de la cathédrale.

SAINT-HYACINTHE-BAGOT
SAMEDI, 24 AOUT 1935
à la Salle du Marché Centre

L'ASSEMBLEE DES LIBERAUX DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE POUR LE CHOIX DES DELEGUES AURA LIEU A LA SALLE DU CLAIROIR, DIMANCHE LE 18 AOUT, A 10 HEURES DU MATIN. TOUS LES LIBERAUX SONT PRIES D'ETRE PRESENTS.

POUR LES MUNICIPALITES RURALES LE CHOIX DES DELEGUES SE FERA LE MEME JOUR, APRES LA GRAND-MESSE, DANS CHACUNE DES PAROISSES DE LA DIVISION. LES LIBERAUX SONT AUSSI INVITES D'Y ETRE PRESENTS.

SAMEDI MATIN, DE DIX HEURES A MIDI, ENREGISTREMENT DES DELEGUES POUR VERIFICATION DE LA LISTE, A LA SALLE DU CLAIROIR.

A 2 HRES DE L'APRES-MIDI, CONVENTION A LA SALLE DU MARCHÉ CENTRE POUR LE CHOIX DU CANDIDAT.

UNE GRANDE ASSEMBLEE SUIVRA LA CONVENTION ET SERA PRESIDEE PAR L'HON. P. J. A. CARDIN. ELLE AURA LIEU EN PLEIN AIR AU KIOSQUE DU PARC DESSAULLES.

AU CAS DE MAUVAIS TEMPS L'ASSEMBLEE SE TIENDRA AU MANEGE MILITAIRE.

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Convention Libérale

pour la nouvelle division électorale

SAINT-HYACINTHE-BAGOT
SAMEDI, 24 AOUT 1935
à la Salle du Marché Centre

L'ASSEMBLEE DES LIBERAUX DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE POUR LE CHOIX DES DELEGUES AURA LIEU A LA SALLE DU CLAIROIR, DIMANCHE LE 18 AOUT, A 10 HEURES DU MATIN. TOUS LES LIBERAUX SONT PRIES D'ETRE PRESENTS.

POUR LES MUNICIPALITES RURALES LE CHOIX DES DELEGUES SE FERA LE MEME JOUR, APRES LA GRAND-MESSE, DANS CHACUNE DES PAROISSES DE LA DIVISION. LES LIBERAUX SONT AUSSI INVITES D'Y ETRE PRESENTS.

SAMEDI MATIN, DE DIX HEURES A MIDI, ENREGISTREMENT DES DELEGUES POUR VERIFICATION DE LA LISTE, A LA SALLE DU CLAIROIR.

A 2 HRES DE L'APRES-MIDI, CONVENTION A LA SALLE DU MARCHÉ CENTRE POUR LE CHOIX DU CANDIDAT.

UNE GRANDE ASSEMBLEE SUIVRA LA CONVENTION ET SERA PRESIDEE PAR L'HON. P. J. A. CARDIN. ELLE AURA LIEU EN PLEIN AIR AU KIOSQUE DU PARC DESSAULLES.

AU CAS DE MAUVAIS TEMPS L'ASSEMBLEE SE TIENDRA AU MANEGE MILITAIRE.

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapointe continue en ces termes:

Le libre-échange ne s'entend plus dans son sens primitif de marché libre et de concurrence illimitée. La raison en est évidente. Dans l'état actuel de l'économie, la circulation des richesses n'obéit plus strictement à la loi de l'offre et de la demande. Avant l'invention de l'instrument monétaire, on se servait pour déterminer la valeur des produits d'une denrée telle que le blé, acceptée comme régulatrice des échanges. Quand il fallait le même capital et le même travail pour produire cent livres de sucre et un boisseau de blé, le rapport entre les deux marchandises était de 1 à 10, c'est-à-dire que dix livres de sucre achetaient un boisseau de blé. Ce rapport était modifié par l'abondance de l'une de ces denrées relativement à l'autre. Si la récolte de froment était surabondante, le prix des autres denrées montait; il baissait lorsque le blé se raréfiait au lieu de s'accroître. Des causes "naturelles" déterminaient donc les prix. Dans ces conditions, la loi de l'offre et de la demande pouvait jouer sans entraves, suivant les besoins économiques des régions commerçantes. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Le mécanisme des échanges s'est compliqué de pays à pays et le mouvement des prix dépend en grande partie d'influences "artificielles", comme la dévaluation des monnaies, les exportations de métaux, le monopole de la production, l'avisement des salaires. L'échange libre, c'est-à-dire la concurrence illimitée, n'est plus possible, parce que d'autres influences que la quantité relative des marchandises déterminent les prix. Le Japon peut produire à meilleur compte à cause de la frugalité de sa main-d'œuvre. La Russie peut combattre n'importe quelle concurrence, en conservant le travail. De même, il fut un temps où l'Allemagne, ayant sacrifié sa monnaie, inondait les marchés de marchandises produites à prix vil et, pour cette raison même, plus recherchées que les denrées produites dans les pays à monnaie saine.

Les libéraux ont toujours compris l'impossibilité du libre- (Suite en page 7)

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

Nous continuons la publication dans le "Clairon" des remarquables articles que l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King et premier lieutenant du chef libéral, vient de consacrer à la politique canadienne. Ces articles sont reproduits du journal "Le Soleil" de Québec. La semaine dernière, nous avons vu quelle différence il y avait entre les régimes King et Bennett. Cette semaine, M. Lapointe nous dit la faillite du protectionnisme tory. Il commence par citer ces propres paroles de M. Bennett à Winnipeg le 9 juin 1930: "Je vais voir à ce que les tarifs combattent pour vous. Je les emploierai à vous dynamiter une voie jusqu'aux marchés qui jusqu'ici vous étaient fermés". Puis M. Lapoint

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année, \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,
M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 16 AOUT 1935

L'ETAT COMPARATIF

Si on compare les deux régimes qui se sont succédés à la gouverne du pays, on est tout de suite forcé de conclure que la politique du régime conservateur a toujours été désastreuse pour le Canada. Sans remonter bien loin, sans invoquer la période de glorieuse prospérité que fut le régime libéral de Sir Wilfrid Laurier, on peut aisément se convaincre, par une simple comparaison des deux derniers gouvernements que nous avons eus à Ottawa, que le plus satisfaisant dans tous les domaines de l'administration a été celui de M. King et des libéraux. L'électeur conscient, qui veut voir son pays sortir de la crise économique dans laquelle il se débat présentement, ne peut pas avoir le moindre doute, lorsqu'il est mis en face des états de services des deux partis, sur le strict devoir qu'il y a pour lui de voter libéral.

Le 21 janvier 1935, l'hon. M. King, chef du parti libéral, disait dans un grand discours: "Nous avons compris la nécessité de réduire les impôts". En effet, si nous examinons la politique libérale, nous y voyons des dégrèvements sur toute la ligne.

- 1 — Les tarifs ont été allégés.
- 2 — Les taxes de ventes ont été réduites de 6% à 1%.
- 3 — Les impôts sur les revenus modestes ont été diminués ou abolis.

4 — Le timbre-poste cotait deux sous au lieu de trois.

5 — Enfin, toutes les taxes vexatoires furent abolies. Suivant les propres paroles de M. King, "toutes ces mesures faisaient partie d'un programme visant à faciliter l'expansion du commerce et à améliorer les conditions sociales et industrielles dans le pays entier, pour assurer l'augmentation du revenu national et réaliser quelques-unes de nos idées sociales".

Voyons un peu, maintenant, ce que nous avons eu sous le régime conservateur de M. Bennett. Immédiatement, les taxes sont devenues onéreuses:

- 1 — Les tarifs ont été portés à un niveau exorbitant.
- 2 — Les taxes de vente ont été relevées de 1% à 6%.
- 3 — Les taxes sur les revenus modestes sont devenues plus lourdes.

4 — Le timbre-poste nous a coûté trois sous au lieu de deux.

5 — La taxe sur les chèques a été augmentée.

6 — Des taxes d'accise spéciales ont été imposées.

7 — On a de plus décrété des taxes vexatoires de toutes sortes.

8 — On a imposé une taxe de deux sous par livre sur le sucre, etc.

Les budgets libéraux accusaient des surplus, mais les budgets conservateurs ne tardèrent pas à afficher des déficits dépassant six cent millions de dollars. En effet, durant une période de sept ans, de 1924 à 1930, les budgets libéraux accusèrent des surplus s'élevant à \$228,000,000. En cinq ans, de 1930 à 1935, les budgets conservateurs affichèrent des déficits atteignant \$669,000,000.

Et l'on pourrait continuer à l'infini comme cela. Aussi le Canadien moyen, qui est éré sous les impôts et qui veut l'allégement de son fardeau, a-t-il les yeux tournés du côté des libéraux. Il sait par l'expérience du passé que c'est dans le parti libéral que réside le salut et il vote libéral. Il s'est voté des gouvernements libéraux dans toutes les provinces du Dominion et il n'attend plus que l'occasion de se donner un bon gouvernement libéral à Ottawa.

LE PAQUEBOT "LA NORMANDIE"

Le rôle du nickel dans les cuisines de ce navire.

La Normandie n'est plus simplement le plus gros navire sur les mers, mais on le considère maintenant comme la reine de l'Atlantique. Ce géant des mers qui mesure 1,089 pieds et est administré par la ligne française, a exigé des centaines de tonnes de matériaux canadiens dans sa construction. On a fait très large la part du nickel canadien dans sa charpente. Voilà donc un produit de notre industrie qui contribue grandement à la force, à la vitesse et au confort de La Normandie.

Cet immense navire est actionné par l'électricité. Les disques de ses turbines sont faits de nickel et d'acier et d'un alliage appelé AVT, qui contient 30 pour cent de nickel. Du nickel-chromium-molybdenum a servi à la fabrication des rivets d'assemblage, du nickel d'acier permettant l'expansion des joints a été combiné à un alliage de monel pour assurer le bon fonctionnement des valves. Des condensateurs auxiliaires du navire ont été fabriqués avec dix-neuf tonnes de tubes de nickel de cuivre et du nickel pur a été utilisé pour les pompes des dynamos et des moteurs électriques.

Afin de rendre ce roi des mers ultra moderne et aussi luxueux qu'il est possible de le désirer, des métaux blancs ont servi dans le domaine de la décoration. Mais en dépit des raffinements atteints par l'art moderne, ces matériaux ne représentent que 10% du coût de La Normandie. Le coût de la décoration des quartiers des passagers ne représente qu'un pourcentage de un pour cent de la valeur totale du navire. Plus de cent tonnes de nickel et d'acier intachable donnent une brillante apparence et préservent sa charpente de la rouille. Des lits, des meubles, des fixations électriques et une foule d'autres articles de ménage ont

été fabriqués de nickel. On a utilisé plus 65 tonnes de nickel d'argent, un alliage de nickel, de cuivre et de zinc, dans l'aménagement des chambres de bain. Le nom du navire est écrit en lettres d'acier intachable, de trois pieds de hauteur, sur sa poupe.

Les visiteurs canadiens ont remarqué que le nickel avait joué un grand rôle dans les immenses cuisines de La Normandie.

Des rangées de chaudrons de proportions gigantesques, de percolateurs et d'autres récipients offrent un coup d'oeil admirable. Des réfrigérateurs sont décorés de monel, un alliage canadien naturel de nickel et de cuivre. Ce métal maléable ainsi que de l'acier et d'autres alliages de nickel ont été choisis, pour les dessus de tables, les évier et des autres meubles où se fait le travail culinaire. Des immenses fournaux, quelques-uns mesurant 60 pieds de long, ont été fabriqués de différents alliages de nickel.

ST-HILAIRE

La guerre qui existe entre W. Church et F. X. Tétrault devient à n'y plus s'y comprendre, un mois cette semaine qu'ils en sont aux mêmes positions, et impossible de déloger ces messieurs. Le premier 115.0% et Tétrault 110.0%. Et quand nous annonçons que Willie Trotter, voulait à tout prix rejoindre André Lantôt, dans le concours annuel, il est toujours leader de ce concours, et si Lantôt détient 2211 points sur 6570, Trotter en est rendu à 1934. La prime de dimanche dernier fut gagnée par Maurice Larente, cette prime était offerte par M. Albert Guillemain, président du club. La prime de dimanche prochain, sera une jolie cravate, et cette fois offerte par Wilfrid Bernard, capitaine du club.

Parties de la semaine prochaine: Dimanche avant-midi, 18 août, Julien Messier; dimanche soir 18 août, Arthur Gau-

L'OPINION DES AUTRES

L'ACHAT CHEZ NOUS

Mais, nous devons lutter contre le bon sens même puisque la majeure partie du temps, les négociants, dans la Métropole ou ailleurs, par des annonces alléchantes, faites pour tel ou tel jour. Pourquoi ne pas garder notre argent chez nous, il nous reviendra sous une autre forme et notre cité ne pourra que bénéficier largement d'une activité plus grande dans tous les genres de commerce.

Le Canada-Français, -- St-Jean.

PERTE DE 60 MILLIONS

En prenant les chiffres du journal financier comme base de nos calculs, nous pourrions déjà supputer à 60 millions de dollars la perte probable que représenteront les opérations électorales de M. Bennett à la Bourse du blé. Et cela ne couvrirait que la perte éventuelle des douze mois de l'année 1935. Le premier ministre a refusé de dévoiler à combien se chiffre, à date, le coût de cette expérience imitée de l'histoire peu sainte de Joseph... Staline.

Le Bulletin, -- Montréal.

LA PENSÉE CHRÉTIENNE

Le chef du parti libéral parle toujours en penseur profond et en économiste averti. On a souvent fait remarquer, avec raison, que l'opinion du chef libéral est parfaitement conforme aux idées économiques les plus saines et à la haute pensée chrétienne telle que définie par le pape Pie XI.

Le Franc L'Avenir du Nord, -- St-Jérôme.

LA LUMIERE

L'admirable série de discours prononcés à la radio ces jours derniers par le chef du parti libéral canadien, l'hon. William Lyon Mackenzie King, offre aux électeurs du pays un programme politique parfaitement approprié aux exigences de l'heure. Ce grand homme d'état y met en relief un principe de la foi libérale, d'importance capitale dans une société chrétienne, où l'ordre et la justice doivent régner, qui veut que la personne soit plus sacrée que la propriété, et il le proclame au moment même où notre pays, comme tant d'autres, souffre jusque dans le plus humble de ses enfants de l'oubli général où l'on a relégué ce principe moral.

Luc St-Laurent Le Courrier de L'Islet.

HYGIENE

Il est caractéristique que notre province, naguère à un assez mauvais rang sous le rapport de la mortalité, enregistre désormais des progrès chaque année. Le taux de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle y est en effet continuellement à la baisse depuis une ou deux décades. Cela il faut, en toute justice, l'attribuer au service provincial de la santé publique, aux beaux efforts de l'honorable Athanasius David lui-même qui a fondé, dans un grand nombre de comtés, des unités sanitaires ainsi que de nombreux dispensaires antituberculeux. C'est un excellent travail qui porte de beaux fruits et qu'il serait ingrat d'ignorer.

Le Journal de Waterloo.

LES CHARLATANS

Bien que nos gens soient moins superstitieux qu'autrefois, le charlatanisme fait encore bien des dupes chez nous, et particulièrement à la campagne.

Dans des temps difficiles comme ceux que nous traversons, les gens devraient être plus défiant à l'égard des étrangers qu'ils n'ont jamais vus ni connus et qui viennent leur faire des propositions trop alléchantes. Qu'ils se défient surtout des guérisseurs de tous maux. Dans la presque totalité des cas, ce sont des détraqués ou des filoux.

La Parole, -- Drummondville.

DECENTRALISATION

Quel remède appliquer dans l'occurrence? A la centralisation, opposons la décentralisation qui étendra dans une proportion raisonnable le travail et son corollaire, le pouvoir d'achat. Aux autorités gouvernementales de favoriser, même en sacrifiant les deniers du peuple, cette juste répartition, en aidant au développement industriel des centres ruraux.

Sur ce, toutes les tentatives faites vers le repeuplement des campagnes seront des efforts utopiques puisque l'agriculture, même méthodiquement, finit par s'atrophier, si elle ne reçoit pas d'en arrière la poussée d'une vague industrielle puissante.

L'Etoile du Nord, -- Joliette.

TROIS-RIVIERES

La question ne s'était jamais posée sous cet angle. Mais elle s'impose maintenant à l'attention publique. Elle rappelle en même temps que notre havre est presque un lieu d'attraction naturel, qu'on y a jamais fait de creusage spécial et que des océaniques d'un tirage d'une trentaine de pieds peuvent y mouiller sans danger.

Faudra-t-il dépenser tant pour que notre havre devienne officiellement un port d'attache aux grands océaniques, surtout depuis que les travaux qui sont en cours en feront sans doute un des mieux aménagés et des mieux outillés du Canada?

R. D. Le Bien Public, -- Trois-Rivières.

thier; lundi soir 19 août, F. X. Tétrault; mardi soir 20 août, Armand Messier; mercredi soir 21 août, Damase Chicoine; jeudi soir 22 août, Bernard Desautels; vendredi soir 23 août, Dery Gloutnay; samedi soir 24 août, Claude Lemay.

Les parties deviennent des plus intéressantes. Gloutnay et Lemay sont dans les dix joueurs les plus forts. Et ces joueurs devront faire les trois parties et le total des points sera compté.

Ringer en tête: André Lantôt 17, suivi de Willie Trotter 10.

La Publicité, la Clef du Succès



TÉMOIGNAGES

DE SYMPATHIE

A l'occasion du décès de M. François Langelier, vieux citoyen de cette ville.

Nous publions ci-après une liste, aussi complète que possible, des nombreux témoignages de sympathie reçus par la famille à l'occasion de la mort de M. François Langelier, vieux citoyen de cette ville décédé à l'âge de 85 ans:

Tributs floraux: MM. et Mmes Victor Chartrand; J. B. Hurteau; Victor Langelier; Auray Brodeur; M. Antoine Morin; Mlle Héloïse et Rita Hurteau; Mlle Madeleine et Marcel Brodeur; Denise et Claude Beauregard; Mmes Jos. Berthiaume et sa fille; M. et Mme P. E. Collette.

Télégrammes: M. Victor Messier, d'Holbyke; M. et Mme Wilfrid Girouard, Montréal; MM. Jos. et Henry Langelier, Nashua; M. et Mme Ligouri Desjardins, Terrebonne; famille C. Frenette, Montréal; M. et Mlle Brodeur, Ville-Marie; M. et Mme Alb. Hébert, Montréal; Mlle H. A. Pagnuelo; MM. et Mmes Ern. Patry; Arm. Gagnon, Montréal; J. E. Tisserand, Montréal; M. Alphonse Allard, Lynn.

Un trentain de messes: Mlle Henriette Langelier.

Grand-messes: Mmes Victor Chartrand; J. B. Hurteau; Jules Beauregard; MM. et Mmes J. H. Bétournay; Raym. Bétournay; MM. Armand, Emile et Roger Cantin; M. Eug. Côté; Famille Benoit L'Honnête; MM. et Mmes Valérie Lefebvre; J. A. Charbonneau; Philippe Bertrand; Gaston Brodeur; Roland Philp; L. F. Philp; Edras Renaud; Mme M. O. David; Mlle et Mlle Racicot; M. E. D. Rainville; Mlle G. et A. Beauregard; M. et Mme Léo Lauchelle; Mlle Thérèse Bourassa; Le Personnel de l'Imprimerie Yamaska; La direction de l'Imprimerie Modèle; Les Employés de la Globe Shoe; MM. et Mmes Dollard Lussier; Jos. Langelier.

Offrandes de messes: Mme Arm. Lahaie; M. et Mme Arth. Ledoux; Mlle Clara Dufresne; Notaire et Mme Ern. Forest; M. A. Dufresne; M. et Mme L. Morin; Mlle Bétournay; Mlle Pierre Simard; Mlle Claire Longpré; M. et Mme Valmore Dussault; famille Alfred Brodeur; M. et Mme A. G. Gaudreau, famille Louis Langelier; MM. et Mmes Paul Lantôt; Victor Chabot; M. A. David; M. et Mlle Pagé; famille J. N. Daudelin; Mlle Clarisse Beaulieu; Mme Ovide et Mlle Juliette Larivière; M. et Mme Aimé Langelier; M. et Mme Rodolphe Roy; Mlle J. A. Côté.

Oeuvres du Noviciat: Dr. Eug. Turcot; M. Ls Daudelin; M. et Mme J. E. Cadieux; MM. et Mmes Roméo Côté; A. Dumas; famille François Jetté; Mlle Gertrude Picard; Mme Irène Plamondon; Mlle Fortunée Lachapelle; M. et Mme J. P. Aymon; M. A. Gauthier; Roland Cadieux; la famille Cléophas Chartrand; MM. Emile et Roger Cantin. Beauregard et Frère; M. et Mme D. Hupé.

Bouquets spirituels: Les enfants de M. Victor Chartrand; André Brousseau; M. et Mme Jovite Sicotte; Les Religieuses du Couvent de l'Épiphanie; Mme J. Hector Ménard. Sympathies: MM. et Mmes Jos. Dufour; Paul L. Richer; J. Nap. Labonté; J. Bre Ravenelle; Armand Brousseau; C. S. Milette; Hector St-Amant; Arthur Fontaine; J. B. E. Durand; A. Dupont; Téléphore Carrière; Victor Carrière; Paul Ravennelle; Jean Bergeron; Joseph Leblanc; T. Orsali; J. H. E. Brodeur; Maurice St-Jacques; H. A. L'Abbé; Antonio Godbout; Ernest Picard; U. Jutras; Maurice Montpetit; Frank Dufour; O. P. Arcand; Héliodore Carrière; Laurent Godbout; J. Couillard St-Germain; Gérald Brousseau; Arthur Brodeur; les familles Basile Dufresne; Amédée Lacroix; H. Gémme; J. B. Ledoux; Henri Brousseau; C. Rousseau; Albert Vau; Narcisse Godbout; L. J. Bertrand; Amédée Beaulieu; J. C. Rouleau; Mmes Choquette; Armand Séguin; N. Morin; François St-Amand; Labonté; E. H. Richer; Amédée Larue; Ludger Baril; J. O. Dupras; L. P. Morin; Joseph Morin; Oscar Demers; L. E. Charron; Mlle Hélène St-Jean; Germaine Germain; Mlle Turcotte; M. Ange et Claire Dufresne; Jeanne, Ruth et Simonne Orsali; Léopoldine Beauregard; Mlle Desrosiers; Mlle Labonté; Mlle St-Amant; Mlle Morin; Mlle Claire Séguin; Mlle Choquette; Bonnorine Beauregard; H. Robert; Benoit Bonin; Juliette Picard; Marie Turcot; Mlle Daigle; Mlle Daudelin; Mlle Laurette Dubreuil; Edna St-Laurent; Eva Brodeur; Thérèse Proulx; Yvette Viger; MM. Yves Séguin; Roger Brodeur; Lucien Carrière; Roméo Brodeur; Guy Morin; Arthur Lamothe; Dr. Eugène Turcot; A. M. Morin; Georges Orsali; Henri Morin; F. A. Cabana; Roland Gignas; Emile Brousseau; C. L. Rousseau; J. R. Gervais; Officiers des Douanes et Acié de St-Hyacinthe. M. et Mme J. L. Guillet; Mlle Messier; Mme F. Bertrand; Mlle Lucienne Bertrand; M. Paul E. Poirier; Mlle R. Lafrance; Mme Gustave Chagnon; M. Ernest LeSauter; M. Achille Delage; famille O. G. Vandal; Famille J. B. Gauthier; Mlle Jeanne d'Arc Gauthier; Mme Adélaïde Sénécal; famille Albert Lussier.

NOTES ET COMMENTAIRES

Connaissez-vous la numérologie? C'est toute une science, disent ses adeptes, dont la connaissance peut nous aider à influencer l'avenir. Nous avons nos numéros chanceux ou malchanceux et nous savons que le chiffre 13 est fatidique. Il y a des personnes qui s'emploient, lorsque vient le temps de renouveler les licences d'auto, à obtenir des plaques portant tels numéros désignés, comme si certaines combinaisons de chiffres pouvaient leur porter bonheur. Les clubs d'auto, les offices des permis sont au courant de cette idiosyncrasie, si l'on peut dire, et certains fonctionnaires vous diront que la chose est même devenue pour eux tout un problème. Il y a des gens, en effet, qui insistent pour avoir certains numéros, allant jusqu'à se mettre en colère si on ne peut faire droit à leur demande. Les règlements stipulent que les plaques numérotées seront distribuées par ordre numérique. Seulement, un automobiliste peut demander une plaque portant un certain numéro, mais il doit attendre, pour qu'on lui en fasse remise, que ce chiffre ait été atteint dans la distribution. Il en est qui veulent avoir le même numéro que l'ancien. D'autres demandent un numéro qui est celui de leur téléphone ou de leur domicile. Il s'en trouve même pour vouloir des chiffres formant le total de leur âge et de celui des membres de leur famille. Aux États-Unis, les plaques numérotées de 1 à 1,000 sont généralement distribuées aux dignitaires et fonctionnaires de l'Etat, ainsi qu'à des citoyens favorisés. Plusieurs en ont donc conclu que c'était une marque de distinction que d'exhiber sur son auto un licence portant un numéro en deçà de 1,000 et on ne peut s'imaginer tous les moyens qui sont pris pour obtenir de l'autorité un petit numéro. Pour une raison ou pour une autre, le chiffre 2 a une bien pauvre réputation auprès d'une foule de gens qui ne voudraient pas pour tout au monde accepter un billet de banque de \$2.00. Il fut même un temps où le Gouvernement songea à retirer de la circulation les billets de \$2.00 à cause précisément de cette idée superstitieuse qu'on avait dans le public d'un billet portant malheur. Il est curieux tout de même comme des choses aussi insignifiantes peuvent réussir à inquiéter des personnes qui ont pourtant la possession de toutes leurs facultés.

Avez-vous déjà, au cours de votre vie, rencontré un champion parmi les menteurs? Il est probable que oui, car toute personne peut désigner au pied levé dans le rayon de ses connaissances un homme ou une femme qui est bien ce qu'elle a rencontré de plus menteur dans la création. Nous ne voulons pas parler de ces langues sales dont les mensonges sont autant d'atteintes à la réputation d'autrui, mais de ces joyeux compères qui viennent vous débiter d'un air sérieux les histoires les plus formidables et s'attendent à être crus. Pas moyen de les épater, ceux-là, ils ont toujours vu ou entendu mieux. L'autre jour, la foudre est tombée sur des fils électriques dans une rue à l'arrière de la bâtisse du "Clairon" et le coup de tonnerre a, pour ainsi dire,

précipité tout le monde par terre. Mais un habitué qui survint à nos bureaux quelques minutes après l'orage, s'empressa de nous déclarer qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, que ce coup de tonnerre n'était rien, qu'il avait, lui, eu des aventures autrement sérieuses avec la foudre, etc. Il se mit alors à nous débiter une série de faits-divers, tous plus fantastiques les uns que les autres, dont il avait été naturellement le héros et où il était montré que la foudre s'était tout simplement jouée avec lui. A l'en croire, le tonnerre lui était tombé dessus au moins trois ou quatre fois et il ne s'en portait pas plus mal. Avec cela, une profusion de détails sur les lieux où cela s'était passé. Quelqu'un qui n'aurait pas connu le type aurait pu croire que cela lui était véritablement arrivé. Lorsqu'il fut fatigué de parler, notre homme s'en alla, mais avec l'impression bien arrêtée dans son esprit qu'on avait gobé tout ce qu'il venait de raconter. Nous avons connu naguère, dans les salles de rédaction des journaux montréalais, un Français qui était bien le plus grand menteur que nous ayons jamais entendu. A beau mentir qui vient de loin. Notre homme venait de loin et, à son dire, avait beaucoup voyagé. Pour un menteur, c'était un champion, et il n'y avait jamais moyen de le faire trébucher. Tout lui était sujet pour narrer des aventures de sa vie passée, et quelles aventures! Nous nous souvenons qu'une nuit, au journal "Le Canada", comme le télégraphe venait d'apporter la nouvelle d'un suicide en haut lieu, il nous conta sans sourcilier l'histoire suivante: "Un soir que je me promenais solitairement sur la plage à Biarritz, j'aperçois au sommet de la falaise (il ne disait pas quelle falaise) un homme que je ne tarde pas à reconnaître pour être un prince russe en exil. Je savais qu'il venait d'être ruiné au jeu et j'en étais à me demander ce qu'il pouvait bien faire là, sur cette falaise, lorsque je le vois faire deux pas en avant et s'élançer dans le vide. Il est juste au-dessus de moi et le vois venir. Je ne perds pas de temps, je m'arc-boute solidement sur mes jambes et je le reçois dans mes bras. Nous roulons tous les deux dans le sable, car, vous comprenez, le choc a été rude, mais comme l'instinct de la conservation l'avait repris en descendant, il est tout heureux de se voir sain et sauf. Alors il me prend dans ses bras et me donne je ne sais combien d'accolades. Sur son invitation, je l'accompagne à ses appartements de l'hôtel et il me présente un superbe revolver incrusté de diamants que j'ai encore chez moi. Je vous le montrerai un de ces jours."

Dans certains pays portugais de l'Amérique du Sud, on dit: "menteur comme un Espagnol". Nous ne savons si le dicton est bien fondé, mais on nous permettra, pour terminer, de citer les lignes suivantes qui mettent en cause un Espagnol avec une réputation de menteur: "Ferrera prétendait avoir été toréador au temps heureux de sa jeunesse. Il racontait avec force détails ses triomphes: 'Je venais de planter mon épée entre les deux cornes du "toro"... Soudain une avalanche, une catastrophe, un torrent m'enlevait des pieds à la tête. Caramba! c'étaient toutes les belles femmes de Grenade qui me couvraient de fleurs. — Et le "toro"? lui demandait-on.



—Le "toro"? Ah! oui, j'oubliais le "toro"... Caramba! le "toro" était mort d'étonnement!

STE-MADELEINE

Le public est invité à visiter une exposition d'arts domestiques par le Cercle des Fermières qui aura lieu les 21 et 22 août à la salle paroissiale de Ste-Madeleine, la salle est ouverte le soir également.

—Mlle Madeleine Lacoste a passé la journée de dimanche dernier chez son père M. P. Lacoste de Ste-Jean Baptiste.

—M. et Mme Philippe Brodeur leur fille Marie, Mme Smith et son fils Bernard, ont passé une huitaine chez M. Aimé Jourdain, Jos. Brodeur et plusieurs autres parents.

—MM. G. Gaudette, A. Beauregard, R. Laventure, Mlle Aurore, Laura et Simone Millette sont revenus enchantés d'une excursion à St-Albans.

—Aussi Mme Ad. Arpin, Mlle Annette et Fernande Arpin, Mlle L. St-Pierre, MM. E. Guertin et R. Arpin se sont rendus dimanche dernier à Plattsburg. — Mlle B. et C. Pratte passent leurs vacances chez le Dr Lagie. — Mlle S.

—Notre curé le Rév. M. Lecours est parti dimanche pour St-Hyacinthe pour sa retraite annuelle. Il est remplacé par M. l'abbé Albini Beauregard, professeur du Séminaire de St-Hyacinthe.

—Je dois vous avouer que vous n'êtes guère sympathique à mon père.

—Alors, je dois perdre tout espoir.

—Au contraire... mamane le contredit toujours!

Qualité qui ne change pas!

Il ne s'agit pas d'une essence comme toutes les autres, mais d'une gazoline de qualité supérieure, scientifiquement constituée en vue de donner à votre voiture plus de puissance, nervosité plus souple, démarrage plus facile et meilleur parcours au gallon.

Adoptez la Gazoline +70 Champlain à partir d'aujourd'hui. Elle est de qualité uniforme jusqu'à la dernière goutte et chaque goutte est digne du renom de "Champlain".

L'huile CHAMPLAIN PENMARK aide votre moteur à donner son plein rendement. Arrêtez-vous à l'un des 750 dépôts de Champlain et faites l'essai de cette excellente huile à moteur, qui est la meilleure protection, en somme, contre les embarras et les réparations coûteuses.

CGSIF

LA GAZOLINE +70 CHAMPLAIN

LE BENZOL CHAMPLAIN L'HUILE CHAMPLAIN-LA +70 CHAMPLAIN L'HUILE À MOTEUR CHAMPLAIN PENMARK sont en vente dans 750 dépôts et débits de Champlain dans toute la Province.

CGSIF

LA GAZOLINE +70 CHAMPLAIN

LA GAZOLINE +70 CHAMPLAIN

LA GAZOLINE +70 CHAMPLAIN



L'INFORMATION LOCALE

UNE PARADE DE CHARS ALLEGORIQUES

UNE INITIATIVE DES ENFANTS DU PATRONAGE QUI MÉRITE D'ÊTRE ENCOURAGÉE. — LE DÉFILE DES VOITURETTES.

Les enfants du Patronage sont à organiser un défilé de chars allégoriques sur voiturettes. Cette parade aura lieu mardi, le 20 août à 2 heures p. m.

Les enfants préparent eux-mêmes leurs chars depuis plusieurs semaines. Ils seront contents de montrer à leurs parents le magnifique travail qu'ils ont fait.

Cette organisation a en vue de développer l'initiative chez les enfants et de leur inspirer en même temps le sentiment d'un vrai patriotisme.

Nul doute que la population de St-Hyacinthe se fera un devoir d'encourager par sa présence et sa sympathie les efforts des enfants du Patronage.

Le parcours sera le suivant: Départ du Patronage, rues Girouard, Bourdages, Cascades,

St-François, St-Antoine, St-Simon, Cascades, St-Michel, et retour au Patronage.

Parents et amis de ces enfants, vous serez constitués les juges de ces chars allégoriques.

Le coupon ci-dessous sera signé par vous, et envoyé au Patronage à la section des SS. Anges. Vous y marquez le numéro ou le nom du char que vous aurez trouvé le plus méritant. Celui qui aura ramassé plus de votes en sa faveur aura le premier prix, le second prix sera à son suivant, etc.

Qui nous fournira les prix? Nous ne le savons pas encore! Nous comptons sur votre généreuse charité!

Les derniers votes devront être entrés dimanche soir.

Les visiteurs sont toujours invités au Patronage en tout temps. On s'inscrit toujours.

COUPON

Le char allégorique No

Représentant:

Mérite à mon avis le premier prix

Nom

Adresse

FEU M. AGNA BOURGEOIS

Il était le beau-frère de feu Mme T. D. Bouchard.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Agna Bourgeois, ancien commis-voyageur de la maison William Davies Co., qui est décédé la semaine dernière à son domicile de Montréal-Nord. Il était âgé de 63 ans.

Le défunt était le beau-frère de feu Mme T. D. Bouchard. Il était bien connu parmi les hommes d'affaires de Montréal et particulièrement dans Maisonneuve, où il fut vice-président de l'Association des voyageurs catholiques de commerce, président et président honoraire des Zouaves pontificaux de Saint-Clément de Viauville.

Outre sa femme née Cusson (Florence), il laisse deux fils, MM. René et Roger Bourgeois; une bru, Mme Roger Bourgeois, un petit-fils Guy Bourgeois, et deux frères, MM. E. et D. Bourgeois.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église Saint-Clément de Viauville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille en deuil le "Clairon" offre l'expression de ses sincères sympathies.

NOMBREUX VISITEURS

M. et Mme Arsène Brodeur, du village La Providence, recevaient ces jours derniers la visite de plusieurs parents et amis, entre autres, M. Guillaume Bélanger, maire d'Asbestos, et Mme Bélanger; M. et Mme George Laurin et leur fils Marcel, de Lowell, Mass.; Mme Grace Geoffroy, de Boston; Mme Flore Nadeau, de Lowell, ainsi que Mlle Doris Boutillier et M. Nadeau, de Hampton Beach, N. H.

CHEZ LES ZOUAVES

Il y aura sortie obligatoire pour la Compagnie des Zouaves, dimanche, le 18 août, à l'occasion des cérémonies qui marqueront le cinquantième anniversaire de l'intérêt porté par M. J. B. Renaud aux œuvres de jeunesse. Ces fêtes auront lieu sous les auspices du Club Ouvrier Indépendant.

Tous les zouaves devront se faire un devoir d'être présents. Rassemblement au Casino à 10 h. a. m.

Tenue de Ville.

Par Ordre du Capitaine, J. A. Frenière.

À L'OCCASION D'UN ANNIVERSAIRE

Belle réunion de parents et d'amis en l'honneur de Mlle Valérie Girouard.

A l'occasion de son anniversaire de naissance, Mlle Valérie Girouard, de cette ville, a été l'héroïne, samedi dernier, d'une belle réunion de parents et d'amis. Cette réunion eut lieu à la demeure des parents de la jeune fille, 34 rue Raymond.

Après lecture d'une adresse enluminee, Mlle Simonne Messier présenta à l'héroïne de la fête un superbe cadeau, ainsi qu'un bouquet de fleurs, le tout de la part de M. Alcide Ledoux, ami de Mlle Girouard. La soirée s'écoula très agréablement et beaucoup trop vite au gré des invités. Il y eut du chant et de la musique et des rafraichissements furent servis. On se sépara à une heure avancée, emportant un agréable souvenir de cette belle réunion.

Outre les parents immédiats de Mlle Valérie Girouard, on remarquait: Mme A. Juneau, de Montréal; Mlle Blanche et Laura Girouard, Annette Girouard; M. et Mme Aimé St-Germain; Mlle Aldée Girouard, Mlle Simonne Messier; MM. Alcide Ledoux, Armand Lafrance, Armand Juneau, Roland Juneau, Josephat Juneau, de Montréal, Jean-Paul Juneau et une foule d'autres.

UN EXEMPLE À SUIVRE

Au sujet de la piscine municipale de Saint-Hyacinthe.

En page éditoriale du journal "Le Canada", numéro du 14 août, on peut lire un excellent article de "P. B." sur la lutte contre la tuberculose et l'importance qu'il y a d'assurer de l'air pur aux adultes et aux enfants. Ce dont il faut se préoccuper au plus tôt, dit-il, c'est d'ouvrir des jardins et des terrains de jeu, d'aménager des plages, pour que chacun puisse s'emplit les poumons d'oxygène, prendre ses ébats, se soumettre à l'action bienfaisante des rayons du soleil. Le chroniqueur du "Canada" ajoute:

"Le maire de St-Hyacinthe, M. T. D. Bouchard, a donné à cet égard un bel exemple. Il a fait construire à la périphérie de sa ville une piscine en plein air qui soulève l'admiration de tous ceux qui la voient. Qu'attendent-ils ailleurs, à Montréal en particulier, pour marcher sur ses traces?"

RETOUR D'EUROPE

M. le Dr José-Marie Rosell, bactériologiste à l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, est de retour en notre ville après un séjour de cinq mois en Europe.

Au cours de son voyage, le Dr Rosell a visité plusieurs pays et recueilli des renseignements précieux sur l'industrie laitière.

Commentant le retour au pays du Dr Rosell, M. L. P. Roy, directeur des services aux ministères de l'Agriculture, déclarait hier à Québec: "Notre industrie laitière bénéficiera grandement des nouvelles connaissances que le Dr Rosell a acquises en Europe".

VISITEURS

M. et Mme Henry Houle et leur fils Willie, de Lowell, Mass., M. et Mme Alphonse Blanchette et leurs enfants, des Trois-Rivières, ainsi que M. Ernest Boisclair, de St-Cyrille de Wendover, étaient de passage dans notre ville lundi dernier, en visite chez des parents. Le voyage s'est fait en automobile.

NE PAS CONFONDRE

George St-Roch, arrêté dernièrement avec d'autres employés d'un cirque à Louiseville, près Trois-Rivières, n'a rien de commun avec M. George St-Roch domicilié au No. 8 rue St-Charles, village La Providence.

DE RETOUR

M. G. N. Bessette, de la rue Cascades, et M. O. Cadorette sont de retour d'un voyage dans la Nouvelle-Angleterre. Ils ont visité New-Bedford, Brockton, Worcester, Mansfield, Salem, Boston et autres endroits.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 29 août prochain le mariage de Mlle Cécile Robert, fille de M. et Mme Donatien Robert, de cette ville, avec M. Yves Séguin, fils de M. Armand Séguin, décédé, et de Mme Séguin aussi de cette ville. Pas de faire part.

UNE EXÉCUTION RUE MONDOR

Un arbre qu'on abat est un spectacle gratuit pour les passants.

Ce n'est pas par plaisir qu'une autorité municipale se résoud parfois à faire abattre de gros arbres qui font le charme d'une ville. A Saint-Hyacinthe du moins, lorsqu'un arbre est abattu, c'est parce qu'il y a là un cas de force majeure, qu'il est devenu absolument nécessaire de le faire disparaître.

Un tel cas se présentait ces jours derniers à l'angle des rues Saint-Antoine et Piété, où un arbre avait grandi au point qu'il soulevait le trottoir et menaçait les fondations d'une maison voisine. On se résigna donc à l'abattre, mais cela n'alla pas tout seul.

Les terrassiers municipaux qui furent envoyés sur les lieux pour exécuter l'arbre trop entreprenant s'aperçurent en arrivant, bien que stylés dans cette sorte d'ouvrage, qu'ils avaient une besogne sur les bras.

Il est des arbres où la besogne va tout seul. Il en est d'autres où c'est plus difficile, même ardu parfois, et l'arbre de la rue Saint-Antoine était un de ceux-là. Il a fallu quatre jours pour l'abattre et en débarrasser la voie publique. Certaines racines atteignaient à des profondeurs insoupçonnées et l'arbre lui-même était posé de telle façon qu'il était impérieux, par suite du voisinage des maisons d'habitation, de procéder avec les plus grandes précautions.

L'arbre est disparu aujourd'hui, emporté en sections dans un camion municipal, mais son exécution a fourni un spectacle gratuit aux passants et alimenté la conversation d'une foule de badauds.

FRACTURE DE LA JAMBE

Un jeune motocycliste est renversé et se blesse grièvement.

Nestor Duhamel, 21 ans, résidant au No. 65 rue Laframboise, a été victime d'un sérieux accident samedi dernier, dans l'après-midi, et s'est infligé des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

Duhamel était monté sur sa motocyclette et traversait la traverse à niveau de la rue Laframboise lorsqu'il se trouva pris dans un embarras de voitures et fut renversé à bas de sa machine.

Plusieurs automobilistes qui avaient été témoins de l'accident se portèrent à son secours, car Duhamel ne pouvait se relever et se plaignait de beaucoup de mal à une jambe.

On le plaça à bord d'un auto de la maison V. J. Mongeau Ltée qui le transporta à l'hôpital St-Charles, où les médecins constatèrent que Duhamel souffrait d'une fracture de la jambe. Il en sera quitte pour un repos forcé de quelques semaines.

UNE ALERTE RUE GIROUARD

Une ruche pleine d'abeilles tombe dans la rue.

Toute une alerte a été causée vers minuit la nuit dernière à l'angle des rues Girouard et Saint-Hyacinthe. Une ruche remplie d'abeilles et de miel était renversée dans la rue. Cela va sans dire que les passants, à un moment donné, faisaient un saut de travers et que les abeilles s'en donnaient.

Les constables Gaucher et Vincent, de la police municipale, furent mandés sur les lieux. Après avoir vu ce dont il s'agissait, ils parvinrent à reconstituer la ruche sans se faire piquer, aidés en cela par M. Pélouquin, apiculteur du village La Providence, qu'on avait fait monter sur les lieux. Ce dernier arriva avec des draps et un vaporisateur et eut tôt fait de reconstruire la ruche demantibulée.

VICTIME D'UN ACCIDENT

Un bricoleur reçoit des briques sur la tête.

M. Wilfrid Houle, de cette ville, employé de Wilbrod et Alcide Thibierge, contracteurs-bricoleurs, a été victime d'un accident mercredi après-midi, vers les 3.30 heures, lorsque plusieurs briques lui sont tombées sur la tête.

L'accident est arrivé à l'établissement en construction de la compagnie Taxi Moderne, rue Mondor. On se porta au secours du blessé et on le transporta chez le Dr Hervé Gagnon qui constata une profonde entaille du cuir chevelu.

Après avoir été pansé, Houle put retourner à son domicile.

NAISSANCE

M. et Mme Gustave Mercure sont les heureux parents d'un fils, Jean, Marie, André. Parrain et marraine: M. et Mme J. D. Liard, de Toronto, oncle et tante de l'enfant.

POUR CHOISIR LE CANDIDAT LIBERAL

LA CONVENTION POUR SAINT-HYACINTHE-BAGOT AURA LIEU SAMEDI, LE 24 AOÛT, DANS LA SALLE DU MARCHÉ CENTRE.—LE CHOIX DES DÉLÉGUÉS.

Maintenant que la date des élections fédérales est connue, de toute part on se prépare activement. Les libéraux ne sont pas les moins actifs. Plusieurs candidats sont déjà choisis et des conventions sont convoquées dans une foule de comtés.

Dans la nouvelle division électorale fédérale de Saint-Hyacinthe-Bagot, la convention libérale pour choisir le candidat du parti aura lieu samedi après-midi, le 24 août prochain, dans la salle du Marché Centre.

Les libéraux de la ville de Saint-Hyacinthe se choisiront des délégués à cette convention au cours d'une assemblée qui aura lieu dans la salle du "Clairon" dimanche avant-midi, à 10 heures, le 18 août, c'est-à-dire dimanche prochain. Tous les libéraux sont cordialement invités d'être présents.

Pour les municipalités rurales, le choix des délégués à la convention se fera aussi le même jour, après la grand-messe, dans chacune des paroisses du comté. Tous les libéraux sont également invités à ces diverses réunions.

Les délégués à la convention arriveront à bonne heure à Saint-Hyacinthe, samedi, le 24 août. De dix heures à midi, aura lieu l'enregistrement des délégués pour vérification de la liste. On s'enregistrera dans la salle du "Clairon".

La convention pour le choix d'un candidat commencera à deux heures précises de l'après-midi, dans la salle du Marché Centre. Après la convention, il y aura une grande assemblée présidée par l'hon. P. J. A. Cardin, ancien ministre de la Marine dans le cabinet King. Cette assemblée aura lieu en plein air, au kiosque du parc Dessaulles. Au cas de mauvais temps, l'assemblée se tiendra dans la grande salle du Manège Militaire, rue Laframboise.

On prévoit que la convention sera une belle manifestation de foi libérale.

CLUB OUVRIER INDÉPENDANT

M. J. B. Renaud sera honoré par ses concitoyens. — Le programme de la fête.

Notre ville verra une autre belle fête dimanche prochain, le 18 août, lorsque, sous les auspices du Club Ouvrier Indépendant, M. J. B. Renaud sera honoré par ses concitoyens pour le dévouement sans bornes qu'il a toujours marqué aux œuvres de la jeunesse.

A cette occasion, il y aura un défilé par les principales rues de la ville. On se rendra en corps au parc Laframboise où M. Renaud sera le héros d'une belle fête.

Voici l'intéressant communiqué que nous adresse à ce sujet M. Henri Berger, secrétaire du Club Ouvrier Indépendant:

"Nous avons le plaisir de vous annoncer une belle fête pour le 18 août prochain. Nous organisons le plus beau pique-nique que Saint-Hyacinthe n'a jamais vu. Il y aura des amusements divers, absolument à titre gratuit. Il y aura des courses pour enfants de 4 ans à 6 ans, et pour garçons et filles

de 6 à 12 ans. "Ces courses auront lieu de 10 heures à 11.30 de l'avant-midi. Tout le monde est invité à prendre son dîner sous les pins, au son d'une musique harmonieuse. Pendant le dîner, une parade partira du Club Ouvrier Indépendant, accompagnée de gardes et de corps militaires de notre ville, et se rendra en corps chez M. J. B. Renaud, le héros du jour, pour l'amener solennellement au rond Laframboise, où on lui réserve des surprises agréables.

"A cette occasion, un souvenir lui sera présenté par l'honorable M. T.-D. Bouchard, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

"Il faut donc que tous les ouvriers de Saint-Hyacinthe, et des environs se fassent un scrupuleux devoir de se réunir au rond Laframboise, pour fêter dignement celui qui pendant cinquante ans a su se dévouer pour la jeunesse et les adultes, corps militaires de notre ville et d'ailleurs. Il a su se tracer un chemin dans la vie, en coopérant d'une manière constante avec tous les bons groupements, et aujourd'hui il mérite qu'on le fête des plus solennellement possible. Donc venez en grand nombre montrer que vous reconnaissez les services d'un vieux citoyen de notre ville."

Nous publions maintenant une courte biographie du héros de la fête.

Monsieur J.-Bte Renaud entra à l'âge de treize ans dans la garde VILLE-MARIE, Montréal, pour devenir plus tard

porte-drapeau de la garde VILLE-MARIE. Il fut fondateur de la Garde SALABERRY de Montréal, et il fonda une deuxième garde SALABERRY à Saint-Hyacinthe même. Il y a 34 ans, il entra dans le 84^{ème} bataillon compagnie No. 6, sergent porte-drapeau des Zouaves.

Il fut aussi le fondateur de la fanfare des jeunes gens du patronage de St-Hyacinthe, en 1910. Tambour major de la fanfare du Patronage de la St-Vincent de Paul. Fondateur des Cadets du Patronage St-Vincent de Paul. Il acquit le titre de major honoraire de la garde d'honneur de St-Hyacinthe. Membre de nombreux clubs ainsi que membre dévoué du Club Ouvrier Indépendant.

Décoré après trente ans de dévouement pour les zouaves, décoration qui lui fut remise par l'hon. M. Bouchard, ministre.

Fêté le 18 août par le Club Ouvrier Indépendant qui se fait un orgueil de le compter parmi ses amis.

Les officiers du Club Ouvrier Indépendant sont: MM. Wilfrid Tanguay, président; Roméo Pélouquin, vice-prés.; Armand Guertin, Jos. Desmar-



M. J.-B. RENAUD, qui sera l'objet d'une belle fête dimanche au Parc Laframboise. Cette photographie a été prise au temps de la Garde Salaberry de St-Hyacinthe, maintenant disparue. M. Renaud fut un des fondateurs de cette garde.

chais, Hervé Graveline, Adélard Fontaine, L.-P. Cordeau, Emile Sénéchal, H. Laliberté, directeurs; Arthur Girouard, sec.-archiviste; Henri Berger, trésorier; J.-A. Paulhus, organisateur.

Voici maintenant le programme du pique-nique du Club Ouvrier Indépendant qui aura lieu dimanche le 18 août, au rond Laframboise:

Vaudeville: Le bouffon; Les Boudhais; Le danseur; Frisco Lino; Le magicien Dugas et plusieurs attractions comiques. Partie de boxe en deux combats; Partie de balle malle entre St-Hyacinthe et Ste-Madeleine. Courses de bicyclettes: 10 bicyclette de course, un demi-mille; 20 bicyclette ordinaire, un mille; 30 bicyclette de course, un mille; 40 bicyclette de course, deux milles; 50 bicyclette de course un mille. Paul Picard.

Courses pour hommes, 125 livres en descendant; Courses pour hommes gras; Courses pour dames 110 livres en descendant; aussi de 110 à 140 livres pour femmes; Course pour femmes grasses, 140 livres en montant.

Filles de 16 ans à 18 ans—de 18.20—garçons de 12 à 16 ans—Courses d'enfants dans l'avant-midi, de 10 h. à 11 h. et de 12 à 3 ans—3 à 5 ans—5 à 9—9 à 13—12 CONCOURS GRATUITS.

Le juge—Ces actions de bourse que vous avez trouvées, pourquoi les avez-vous données à votre père?

L'accusé—Je ne sais pas bien lire mais j'ai vu dessus ces mots: "remboursable au pair".

NOCES D'OR RELIGIEUSES

Le R. Père N. Paré, S. J., est un ancien élève de notre séminaire.

Une lettre de Québec nous apprend que le R. Père Napoléon Paré, S. J., a célébré hier ses noces d'or religieuses. La cérémonie religieuse s'est déroulée dans la chapelle des Jésuites, rue Dauphine. L'allocution jubilaire a été prononcée par le R. Père C. Chaput, S. J.

Né à Saint-Valérien de Shefford, le 16 avril 1865, le R. Père a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Il entra chez les Jésuites de Sault-au-Récollet en 1885. Ordonné par S. Exc. Mgr Bruchési le 15 août 1897, il exerça le saint ministère à Sault-au-Récollet, à Québec, à Sudbury et à la Villa Saint-Martin.

OBÉDIENCES CHEZ LES MARISTES

Le C. F. Gabriel-Marie laisse la direction de la maison de Saint-Hyacinthe pour devenir secrétaire provincial.

A la suite de la retraite annuelle au collège Laval, le 10 août dernier, les obédiences de 525 frères maristes ont été lues en présence des autorités de la communauté. Parmi les principales nominations nous relevons les suivantes:

C. F. Gabriel-Marie, conseiller provincial, laisse la direction de la Maison de St-Hyacinthe et quitte l'Imagerie St-Antoine pour devenir secrétaire provincial, avec résidence à la Maison provinciale d'Iberville. Il est remplacé à sa première charge par le C. F. Henri-Adolphe qui abandonne le recrutement pour cause de santé, et à l'Imagerie, par le C. F. Marie-Philadelphie, son aide depuis quelques années.

PATRONAGE DES VACANCES

Nombreux sont les enfants de la ville qui ont fréquenté le Patronage pendant l'été. On a compté dans les trois sections tout près de cinq cents inscrits.

En juillet, les deux sections S. Louis (de 14 à 17 ans) et SS. Anges (de 8 à 14 ans) ont donné 6480 préances à la messe, 4382 communions, 8270 présences aux réunions de l'après-midi, et le soir, où les plus grands seuls sont admis, on a enregistré 4382 présences.

Le Cercle des Jeunes Gens de son côté a conservé les mêmes activités que durant l'année.

Dieu bénit le travail des religieux du Patronage. Plût à Dieu que tous les enfants terminent leurs vacances meilleurs qu'ils ne l'étaient au début.

ÉTAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Août 9: Joseph, Rhéjean, Denis, fils de Léonidas Solly et de Henriette Rainville. Parr. et marr.: Léo Rainville et Gabrielle Coutu. — Août 11: Joseph, Jean-Marie, André, fils de Gustave Mercure et de Rita Michon. Parr. et marr.: Donatien Liard et Fernande Michon. — Août 12: Marie, Jean-Michel, Lucie, fille de Henri Bergeron et de Théodora Ally. Parr. et marr.: Jean-Marie, Arthur Bergeron et Thérèse Houle.

Mariage. — Août 10: Entre Roland Côté, fils de feu Camille Côté et de Mézéria Chenette et, Liliane Sicotte fille de feu Emile Sicotte et de feu Emma Cordeau.

N.-D. DU ROSAIRE. Naissances. — Août 9: Marie, Jeannine, Laurence, fille de Raoul Girard et de Laurencia Lafleur. Parr. et marr.: Jean-Baptiste Lafleur et Rosalba Daunois. — Août 12: Marie, Antoinette, Thérèse, fille de Arthur Patenaude et de Marie-Ange Guibault. Parr. et marr.: Joseph Guibault et Marie Antoinette Petit grand-père et grand-mère de l'enfant.

Mariage. — Août 10: Entre Joseph, Antoine Médéric Leblanc fils de François Leblanc et de Evelina Rayle, et Marie Anna Houle fille de Napoléon Houle et de Eva Ariel.

Décès. — Août 12: Augustina Laperle 61 ans épouse de Napoléon St-Germain.

CHRIST-ROI. Naissances. — Août 8: Marie, Huguette, Esthelle, fille de Joseph Lapierre et de Marianne Fontaine. Parr. et marr.: Armand Lapierre et Marie Youville Perron. — Août 8: Joseph, Edgar, Normand fils de Napoléon Paul et de Catherine Laval-lée. Parr. et marr.: Félix Paul et Diune Plasse. — Août 9: Marie-Ange, Cécile, Bernadette, fille de Apollinaire Gingras et de Jeanne Tetreault. Parr. et marr.: Philippe Tetreault et Rosanna Palardy.

LES RETRAITES SACERDOTALES

Elles sont prêchées par le R. Père Adélard Dugré, S. J.

Les retraites sacerdotales dans le diocèse de Saint-Hyacinthe sont commencées depuis une semaine au séminaire de cette ville.

La retraite des curés du diocèse, commencée depuis dimanche le 11, se terminera demain, samedi. La retraite des vicaires commencera dimanche prochain pour se terminer samedi, le 24 août.

Ces retraites sont prêchées par le R. Père Adélard Dugré, S. J., provincial des Jésuites.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Elles sont près de 600 qui font des affaires dans la province de Québec.

Suivant le rapport annuel de M. B. A. Dugal, surintendant provincial des assurances, le nombre de compagnies d'assurance qui faisaient des affaires dans la province de Québec le 15 juin dernier était de 598.

Ces compagnies sont réparties comme suit: 262 à fonds social, 8 compagnies d'assurance funéraire à fonds social, 2 associations de fonds de pension, 5 compagnies à fonds social et mutuel, 270 mutuelles, dont 11 mutuelles de comtés et mutuelles ecclésiastiques, 196 mutuelles de paroisses contre le feu et 63 mutuelles de municipalités contre le feu, 24 mutuelles de la Nouvelle-Angleterre associées, 3 compagnies d'assurance mutuelle et au comptant, 13 agences d'assurances et 9 courtiers d'assurances non licenciés, 11 compagnies à fonds social ont cessé d'opérer et 5 nouvelles compagnies ont demandé un permis.

LA VISITE DES VICTORIA RIFLES

Les musiciens de notre ville et en particulier les membres de la Société Philharmonique conserveront longtemps l'aimable souvenir de la visite parmi nous de la fanfare du régiment monténégrin Victoria Rifles. Plus que tout autre peut-être, le Lieut. J. L. Gariépy, qui se trouve être le directeur des deux corps de musique, a dû goûter la franchise canadienne qui n'a cessé un moment de régner entre les musiciens des deux villes.

Ce projet d'une réunion amicale des musiciens des deux fanfares, projet qui souriait à tout le monde, a finalement pris corps dimanche dernier, lorsque les Victoria Rifles sont venus rendre visite à la Philharmonique. Cela va sans dire qu'on s'était préparé pour le recevoir et que les musiciens monténégrins furent les héros d'une réception dont ils devraient eux aussi garder longtemps l'aimable souvenir. Accompagnés du Lieut-Col. Egan, commandant, et des autres officiers du régiment des Victoria Rifles, les musiciens de la fanfare régimentaire arrivèrent aux portes de la ville de Saint-Hyacinthe vers les deux heures de l'après-midi. Les officiers et les musiciens de la Philharmonique, ainsi que les officiers du régiment de Saint-Hyacinthe étaient là pour les recevoir.

Après échange de salutations et de poignées de mains, on se forma en file pour parader à travers les principales rues de la ville jusqu'aux salles de la Philharmonique où tout le monde fraternisa. Il y eut alors une répétition générale avec les membres de l'Association Chorale de Saint-Hyacinthe, en vue du concert de la soirée.

On ajourna à six heures pour se rendre à l'hôtel Canada,

NOUVELLES
SPORTIVESSt-Hyacinthe remporte
une belle victoireLE CLUB DE BASEBALL LOCAL TRIOMPHE DU SAINT-
DAMASE PAR LE SCORE DE 6 À 3.

Le club de baseball St-Hyacinthe, qui joue actuellement une série de trois parties avec l'équipe de St-Damase, a remporté une belle victoire dimanche dernier en triomphant de celle-ci par le score de 6 à 3.

Cette victoire est d'autant plus belle que le St-Hyacinthe rencontrait le St-Damase sur son propre terrain. Défait lors de la première partie, le St-Hyacinthe s'est repris avec la victoire de dimanche dernier et a maintenant bonne confiance de remporter la série.

Pour le St-Hyacinthe, Lotinville, D'Anjou, Monette ont été les étoiles au bâton, tandis que Proulx et Bibeau se distinguaient au champ. Pour le St-Damase, J. M. Bergeron s'est révélé le gros canon d'artillerie en frappant deux coups sûrs sur quatre apparitions au bâton.

M. Marquis a été l'heureux gagnant du score card avec le numéro 2222.

Demain après-midi, samedi, à quatre heures, sur le terrain du collège Sacré-Coeur, le St-Hyacinthe recevra la visite du Granby, un fort club de la Ligue Provinciale. Le club Granby, comme on sait, s'est particulièrement distingué cette saison dans la Ligue Provinciale.

et il nous viendra avec tous ses joueurs, qui sont: Jos. Bousquet, Wilson, Elder, Marcella, Farand, Kelly, Cookson, Bougie, Alcorn, Carrigan, Girard, Laliberté, Laflamme et Brown. Le club St-Hyacinthe aura sur son alignement tous les mêmes joueurs que lors de la partie avec le St-Damase. Les amateurs de baseball qui veulent voir ce que le St-Hyacinthe pourrait faire contre un club de la trempe du Granby pourront se former une opinion demain après-midi, car la rencontre promet d'être des plus intéressantes.

Il est à remarquer que le lanceur Wilson, du Granby, n'est nul autre que le fameux lanceur de couleur de ce nom, reconnu comme un des meilleurs joueurs de baseball amateur du continent.

Dimanche le 18 août, le club de baseball St-Hyacinthe se rendra à Burlington, où il rencontrera l'équipe de baseball de l'endroit. C'est une autre rencontre qui promet d'être fort intéressante. Les amateurs qui aimeraient accompagner le club local à Burlington pour la partie de dimanche sont priés de s'adresser à Gérard Brodeur, du Taxi Moderne, Tél. 24.

LES COURSES DE ST-PIE

Résultat des épreuves disputées durant les deux jours.

Comme par les années passées, les grandes courses de chevaux-trotteurs à Saint-Pie de Bagot ont été couronnées de succès. Une foule considérable, venue de toutes les paroisses de la région et même d'endroits plus éloignés, y a assisté. Ces courses ont duré deux jours: les 6 et 7 août. Voici le résultat des différentes épreuves disputées durant les deux jours:

Mardi 6 août 1935
Classe 2.28 trot et amble \$150.00
Kenny Grattan (Larivière) 7 7 8 -
Toll Bars (L. April) 1 1 3 3 3
Ormand B. (Beauchemin) 2 2 2 2 2
Felix (Beaudin) 4 8 1 4 1
Calumet Gr. (W. Dupont) 5 4 7 -
Queen High 8 5 6 -
Grattan Director 6 6 5 -
Virginia Lusaster 2 3 4 1 2
Temps 2.15 — 2.11 — 2.14 —
2.11 — 2.16.

Classe 2.20 trot et amble \$225.00
Victori Tide (Turcotte) 7 5 4 5 -
Valda Direct (Richon) 2 2 3 7 -
Jen. Geddes (Cournoyer) 1 3 2 2 2
Texas Gr. (T. Turcotte) 5 7 6 6 -
Bucco Jr (W. Dupont) 3 1 1 3 3
Victor Dir. (H. E. Benoit) 4 6 7 1 1
Royal Girl (") 6 4 5 4 -
Temps 2.13 — 2.14 — 2.15 —
2.13 — 2.13.

Classe 2.15 Trot et amble \$150.00
Bedford Gr. (T. Turcotte) 1 2 2 3
Laura G. (Vohl) 6 4 3 2
Gartton Bar Jr (Benoit) 3 3 4 5
Emma Loë (E. Gendron) 5 6 6 4
Star Peter. (O. Prigent) 4 5 5 6
Palomita (Plouffe) 2 1 1 1
Phil McCurry (Beauchamp) 7 7 7 -
Temps 2.12 1/4 — 2.10 1/2 — 2.11
2.13.

Mardi 7 août
Classe 2.18 Trot et amble \$225.00
Unity (Drolet) 6 4 5 -
Jeanny Truax (Dupont) 1 1 2 3 2
Dainty Orlan (Roy) 5 6 4 5 -
Lilian (Drolet) 2 5 6 4 -
Dixie Grattan (Chevalier) 4 2 1 1 1
Dixie Direct (Larochelle) 3 3 3 2 -
Temps 2.11 — 2.09 1/2 — 2.13 —
2.11 — 2.11.

Classe 2.25 Trot et amble \$200.00
Ormond Brooks (Houle) 2 3 4 -
Les directeurs du Club de Golf organisent une épluchette de blé d'Inde qui aura lieu au chalet le soir du 24 août prochain, un samedi. Un grand nombre de membres se proposent d'être présents.

BASEBALL AU COLLÈGE
SACRÉ-COEUR

Dimanche prochain le 18, le club de baseball Garage Fortin rencontrera la forte équipe du Chambylly Canton, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur. Le Chambylly possède une redoutable équipe cette année ayant sur son alignement plusieurs joueurs de Montréal et Jean Pusie dont les amateurs locaux se rappellent pour l'avoir déjà vu évoluer sur la glace locale il y a quelques années. Lorsque le Garage Fortin se rendra à Chambylly il y a à peine un mois, il perdait par le score de 4 à 3 en dix manches; il compte bien remporter dimanche prochain, une brillante victoire sur le Chambylly pour prouver aux amateurs de baseball que le Garage Fortin possède aussi une excellente équipe. Donc en foule, dimanche prochain le 18, sur le terrain du Collège Sacré-Coeur pour voir évoluer sur le losange deux équipes bien équilibrées. La partie commencera à 2.30 p. m.

ÉPLUCHETTE DE
BLÉ D'INDEAu chalet du Club de Golf le
soir du 24 août.

Les directeurs du Club de Golf organisent une épluchette de blé d'Inde qui aura lieu au chalet le soir du 24 août prochain, un samedi. Un grand nombre de membres se proposent d'être présents.

Mérid D'Anjou a été l'étoile de son club dimanche dernier, avec deux simples et un coup de deux buts, faisant compter trois points et comptant lui-même. Sa moyenne au bâton est de 361 et Mérid joue présentement le meilleur baseball de sa carrière.

LE JEU DE TENNIS

Des joutes d'exhibition le 21 août
prochain.

Mercredi soir le 21 août, à 8 heures sur le court du club de tennis des Frères-Rigolos, les meilleurs joueurs de la ville joueront des parties d'exhibition.

Les rencontres comprendront 2 sets dans 3 de 6 dans 10 à finir et seront disputées entre:

Hermel Fournier, champion des Inéparables, contre R. Monette du club de Golf;
Jacques Cayer des Inéparables, contre Lorenzo Picard des Frères-Rigolos;
Jean Louis Bélanger des Saules Joyeux, contre Guy Normand des Frères-Rigolos;
Albert Raymond du club Papillon, contre Gérard Normand des Frères-Rigolos.

Ces joutes seront des plus intéressantes. Les amateurs ne devraient pas manquer de venir applaudir et encourager un sport nouveau à St-Hyacinthe.

Le \$2.50 offert par le club des Frères-Rigolos fut gagné par le numéro 496.

VENTES IMMOBILIÈRES

Vente d'un immeuble No. 454 La Présentation, situé La Présentation, vendu par J. Ulric Paradis à Alfred St-Germain pour la somme de \$11,200.00. Laidore Coudal, notaire. Enrg. 8 août.

Vente d'une terre et lopin de terre No. 1203 et 1203A N.D. situés à St-Thomas d'Aquin, vendus Ulric H. Robert à Eva Robert pour la somme de \$5000. Henri Morin, notaire. Enrg. 9 août.

Vente d'une terre No. 1232 N.D. située Petit Rang St-Thomas d'Aquin, vendue par le Shérif à Hubert Charron pour la somme de \$3,000.00 J. L. Cormier, notaire. Enrg. 10 août.

Vente d'un emplacement No. 47 de 108 N. D. situé village La Providence mesurant 37' x 190' vendu par A. Joseph Archambault à Alexis Norbert Bail pour la somme de \$200.00. H. St-Germain, notaire. Enrg. 12 août.

Vente d'une terre No. 1232 N.D. située Petit Rang St-Thomas d'Aquin mesurant 3 arpents x 30 arpents vendue par Hubert Charron à O. J. Jacques pour la somme de \$2,500.00. H. St-Germain, notaire. Enrg. 13 août.

Vente d'une lièze de terre No. P. 37 Ste-Madeleine située village Ste-Madeleine vendue par Joseph Meunier au Gouvernement de la Province de Québec pour la somme de \$784.40. H. Morin, notaire. Enrg. 14 août.

Vente de deux lots de terre Nos 65 et 66 de 688 Cité situés Bourg-Joli rue Laframboise mesurant chacun 25' sur profondeur de la rue St-Germain vendus par Hon. T. D. Bouchard à Gaudias Choquette pour la somme de \$1000. H. Morin, notaire. Enrg. 14 août.

Vente d'une lièze de terrain No. P. 38 Ste-Madeleine située au village Ste-Madeleine, vendue par Antonio Lacombe au Gouvernement de la Province de Québec pour la somme de \$1978. H. Morin, notaire. Enrg. 14 août.

Vente d'une terre No. 207 St-Charles située 2e rang St-Charles mesurant 3 arpents x 40 arpents vendus par Fidora Tétreau à Celsus Gauthier pour la somme de \$2000. H. Morin, notaire. Enrg. 14 août.

REMERCIEMENTS

La famille de feu M. François Langelier désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son chef, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, œuvre du noviciat, visites, télégrammes, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

FEU M. SIMONNEAU

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 12 courant, est décédé M. Magloire Simonneau, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil un fils, cultivateur à Saint-Hugues, ainsi que deux filles, Mme Ephrem Lavigne, de Saint-Hugues et Mlle Emeline Simonneau, de Nashua, N. H.

Les funérailles de M. Simonneau ont eu lieu mercredi matin, le 14, en l'église paroissiale de Saint-Hugues. La maison V. J. Mongeau Ltée, de cette ville, avait la direction des funérailles.

ACCIDENT D'AUTO

Un homme est grièvement
blessé près de Richelieu.

Raoul Venne, âgé de 20 ans, de Chambylly Canton, a été victime d'un assez grave accident d'automobile dans la nuit de dimanche à lundi dernier, lorsque l'auto qu'il conduisait a été précipitée dans un fossé près de Richelieu.

Venne s'est infligé une fracture de la jambe droite et une profonde entaille au bras droit. Il a été traité par le Dr A. D. Tardieu, de Richelieu, puis s'est fait conduire à sa demeure.

FEU JOSEPH PAILLE

A Sainte-Rosalie, le 14 du mois courant, est décédé M. Joseph Paille, à l'âge de 80 ans et 11 mois. Le défunt ne laissait qu'un fils, Joseph Paille, aussi de Sainte-Rosalie.

Les funérailles ont eu lieu ce matin dans l'église paroissiale de Sainte-Rosalie. La maison V. J. Mongeau Ltée, de cette ville, avait la direction des funérailles.

LES COLONS EN
ROUTE POUR L'ABITIBIUN SECOND CONTINGENT DE VINGT COLONS PART
AUJOURD'HUI POUR L'ABITIBI. — UNE LETTRE
DE L'ABBÉ GIRARD.

La semaine dernière, trente-cinq citoyens du diocèse de Saint-Hyacinthe, se prévalant des généreuses dispositions du plan de colonisation du gouvernement provincial, partaient pour le canton Rochebaucourt, dans l'Abitibi, où ils établissent de nouveaux foyers.

Ce n'était là que le premier contingent. Aujourd'hui, en effet, un second contingent de notre diocèse doit s'acheminer vers les régions lointaines de colonisation. Vingt nouveaux colons, cette fois, partiront aujourd'hui même pour Montréal, d'où ils prendront place à bord d'un train pour l'Abitibi.

Ce second contingent porte à cinquante le nombre de colons que le diocèse de Saint-Hyacinthe aura fournis jusqu'à date en vertu du plan Vautrin.

On sait que le canton Rochebaucourt sera colonisé par des citoyens venant des diocèses de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Valleyfield. A l'heure actuelle, trente colons sont partis du diocèse de Saint-Jean pour le canton Rochebaucourt et vingt-quatre du diocèse de Valleyfield.

Les vingt colons du diocèse de Saint-Hyacinthe qui partent aujourd'hui seront accompagnés jusqu'en Abitibi par M. l'abbé Armand Dupont, un prêtre bien connu dans toute la région de Saint-Hyacinthe, qui aura la direction du voyage.

Voici les noms des partants: Jules Labonté et Marcel Girard, de Ste-Rosalie; Gaston Mathieu, Gérard et C. E. Planche, de St-Pie; Alphonse Letendre et Alcide Comeau, de St-Jude; Napoléon Piché, de Roxton Falls; Félix Beauregard, de St-Liboire; Adrien Roy, de St-Césaire; Arthur Yergeau, de Lefebvre (Drummond); V. Marchand, Jos. Massé et Frédéric Marchand, de Farnham; Adolphe Gincé, et Roméo Mercier, de L'Ange Gardien; Alfred Roy et Hormidas Simard, de St-Joachim; Charles Bourassa, de Saint-Hyacinthe; Pierre Paul Gagné, de Foster.

Les colons du premier contingent de Saint-Hyacinthe, ceux qui sont partis la semaine dernière, avaient fait le voyage en compagnie de M. l'abbé L. E. Girard, qui devient le premier curé de la nouvelle colonie en Abitibi. M. l'abbé Girard vient d'adresser au vice-président de la Société diocésaine de colonisation une lettre des plus intéressantes. Nous croyons intéresser nos lecteurs en la reproduisant:

"Rochebaucourt, 11 août '35
"Mon cher ami et confrère,
"Nous sommes rendus dans notre nouvelle patrie et tous nos gens sont contents du canton que nous avions à leur offrir. Ils trouvent que le sol est

de très bonne qualité. Plusieurs mêmes sont enthousiastes; ils me disent qu'ils ont trouvé le terrain plus avantageux qu'ils se l'étaient imaginé.

"A notre arrivée, l'organisation était à point. L'agent des terres M. Julien Beaudry et le missionnaire colonisateur M. l'abbé Chs. Minette nous attendaient à Barraute. Tu sais qu'ils sont nés tous les deux dans notre diocèse; c'était pour eux un plaisir de recevoir les gens de St-Hyacinthe.

"Nos hommes habitent actuellement sous de bonnes tentes. Pour moi je partage celle du contremaître et de l'agent des terres; ce sont de charmants compagnons.

"Le trajet est assez long mais il n'a pas été ennuyeux du tout. Notre violoneux Ernest Plante de St-Dominique et le chanteur Victor Baril de Co-wansville ont maintenu l'entrain tout le long du voyage.

Rendus à Rochebaucourt, ils n'avaient pas encore épuisé leur répertoire. Samedi soir nous avons fait une veillée des mieux réussies. Une chanson n'attendait pas l'autre. Nous avons parmi nos gars plusieurs chanteurs intéressants.

"Ce matin j'ai dit la messe sous la tente du réfectoire et je t'assure que c'était touchant de voir la piété avec laquelle mes paroissiens ont prié. La plupart ont fait la sainte communion. Il y a eu chant de cantiques. Je suis ensuite allé dire une autre messe dans une école de Lamorandière pour les gens de l'endroit qui n'ont pas le bonheur d'assister souvent à la messe.

"Dimanche prochain, le second groupe de St-Hyacinthe sera arrivé et nous aurons ce jour-là, une messe solennelle, avec communion générale, pour attirer les bénédictions du ciel sur notre nouvelle colonie. La messe sera dite aux intentions de nos bienfaiteurs, qui sont déjà nombreux.

"Cet après-midi, la plupart sont parti pour explorer le canton, d'autres sont allés à la pêche sur les bords de la rivière Laflamme. Moi j'écris des lettres à mes parents et amis. Plusieurs de mes gens m'ont demandé d'écrire à leur famille; j'en ai pour toute l'après-midi.

"S'il est des familles qui n'ont pas reçu de nouvelles tu peux leur dire que tout le monde est content et joyeux. La nourriture est bonne, même très bonne.

"J'ai hâte de voir le second groupe sous la direction de l'abbé Armand Dupont. Nous leur préparons une réception.

"Je te prie de présenter mes amitiés aux amis, après avoir pris la part qui te revient."

Louis-Emile Girard, ptre.

Collège "SACRÉ-COEUR"

Dirigé par les FF. du Sacré-Coeur
Saint-Hyacinthe, P. Q.COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT
Primaire et Supérieur — Français et AnglaisPensionnaires — Internes — Externes
DEMANDER LE PROSPECTUS

ENTREE LE 4 SEPTEMBRE 1935

MONTREAL

Par tous les trains ordinaires

SAMEDI, 24 AOUT

Par les trains du matin

DIMANCHE, 25 AOUT

RETOUR par tous les trains ordinaires

LUNDI, 26 AOUT

en première seulement

CANADIEN NATIONAL

Aller et retour de St-Hyacinthe

.80

en première seulement

CANADIEN NATIONAL

ON DEMANDE

FEMME SÉRIEUSE, DISTINGUÉE, recevra entraînement comme corsetière professionnelle d'une importante compagnie industrielle canadienne. Superbes chances d'avenir. — Ecrire: CASIER POSTAL 653, SOREL.

Toute obligation remboursée par anticipation cesse de porter intérêt.

Demandez nos suggestions pour le placement de ces capitaux devenus disponibles.

René Desjardins
Gérant

Crédit Anglo-Français Limitée

Edifice Banque Provinciale

St-Hyacinthe, Q. Tél. 623

RASSEMBLEMENT
DES MILITAIRES

Le régiment de Saint-Hyacinthe ira camper à Saint-Jean les 31 août, 1er et 2 septembre.

Le rassemblement général de la 4ème division militaire du Canada aura lieu cette année à St-Jean d'Iberville, les 31 août, 1er et 2 septembre prochains. Le régiment de Saint-Hyacinthe, qui se trouve incorporé dans la 4ème division militaire, prendra part à ce rassemblement et ira camper à St-Jean aux dates précitées.

En vue d'assurer cette participation, tous les militaires sont priés de bien vouloir se rapporter à l'arsenal de la rue Laframboise mercredi, le 21 août, à 7.30 heures p. m.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No. 12328

COUR DE CIRCUIT
Montréal
E. Prefontaine et Fils, demandeurs, vs Armand Bourbeau, défendeur.

Le vingt-sixième jour d'août 1935, à 10 heures de l'avant-midi, à l'ancienne distillerie, rue Desaulniers, en la cité de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause et consistant en bureau, chaises, machine à écrire Underwood, auto Hudson, chain-block, etc. Conditions, argent comptant.

H. E. BENOIT, H. C. S. St-Hyacinthe, 15 août 1935.

PUBLIC NOTICE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No. 12328

CIRCUIT COURT
Montréal
E. Prefontaine et Fils, plaintiff, against Armand Bourbeau, defendant.

On the 26th of August 1935, at ten o'clock in the forenoon, at the former Distillery, Desaulniers Street, in the city of St-Hyacinthe, will be sold by justice authority all movables of the defendant seized in the case, consisting in a desk, chairs, Underwood typewriter, auto Hudson, chain-block, etc. Conditions: cash.

H. E. BENOIT, H. C. S. St-Hyacinthe, August 15th 1935.

REGLEMENT NO 205

Il est statué, réglé et ordonné par règlement de ce conseil, savoir: Que le conseil municipal de Saint-Jean Baptiste de Rouville, par ce règlement, qui devra être soumis à l'approbation des électeurs demandés à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder:

1o Un permis pour la vente des vins et de la bière dans les limites de la municipalité de Saint-Jean Baptiste de Rouville;

2o Un permis pour la vente de la bière au verre sans repas dans les limites de la Municipalité de Saint-Jean Baptiste de Rouville.

La votation aura lieu le 14 septembre mil neuf cent trente-cinq, au scrutin secret et devra se faire pour le règlement et contre le règlement.

(Signé) Euclide Meunier, maire, (Signé) L. H. Lemonde, sec.-trés.

Vraie Copie: L. H. Lemonde, Sec.

St-Jean-Baptiste de Rouville, 14 août 1935.

16-13-30a.-6sept.

ANCIEN ELÈVE
DU SÉMINAIRE

Un nouveau prêtre de la Compagnie de Jésus.

Au nombre des dix religieux de la Compagnie de Jésus dont l'ordination sacerdotale aura lieu dans l'église du Gesù, à Montréal, dimanche prochain, le 18 août, on remarque un ancien élève du séminaire de St-Hyacinthe.

C'est le R. Père Raphaël Pélouquin, fils de M. et Mme Joseph Pélouquin, de Saint-Joseph de Sorel. Le R. Père Pélouquin a la distinction d'être le premier enfant de St-Joseph de Sorel à être élevé au sacerdoce chez les Jésuites.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Il célébrera sa première messe au lendemain de son ordination, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église de l'Immaculée Conception, à Montréal. Le dimanche suivant, le 25 août, il chantera sa première messe dans l'église de Saint-Joseph de Sorel, sa paroisse natale. Il sera alors assisté de deux autres prêtres également de cette paroisse, MM. les abbés Georges-Albert Lanciault et Jean-Charles Leclaire.

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS...

nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf.

Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction.

E. A. GENDRON
244 Cascades
Saint-Hyacinthe

Tél. 277

Dr J. E. Beaudry

Médecin Vétérinaire

Ancienne place du Dr J. A. W. Gatin

87 Saint-Antoine

Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir 918



PAGE
AGRICOLE

LES MALADIES A VIRUS DES VEGETAUX

UN AGENT INFECTIEUX QUI SE TROUVE DANS LE
TISSU VÉGÉTAL ET DONT LA NATURE N'EST PAS
TRÈS BIEN CONNUE.

Le terme "virus" appliqué à certaines maladies des plantes signifie un agent infectieux qui se trouve dans le tissu végétal et dont la nature n'est pas très bien connue. Les maladies bactériennes et cryptogamiques sont causées par des organismes vivants, qui sont des entités vivantes spécifiques et qui peuvent être observés. On n'a pas constaté que le virus soit un organisme vivant de cette sorte, mais il a été démontré expérimentalement que le principe du virus peut être transmis d'une plante malade à une plante saine. Les maladies à virus pourraient être appelées maladies du jus ou du suc car elles se propagent naturellement dans le champ par le transfert du suc d'une plante à l'autre. Ce transfert est habituellement fait par les insectes suceurs, et le puceron ordinaire est généralement le coupable.

Il y a différents symptômes sur le feuillage qui permettent de reconnaître ces maladies. Dans certaines maladies, les feuilles peuvent être marbrées ou tachées, ou chlorotiques, comme dans les framboisiers, les pommes de terre ou les houblons. Dans d'autres, comme l'enroulement des feuilles et le "balai de sorcière" des pommes de terre, les feuilles sont enroulées sur elles-mêmes ou la plante développe une végétation anormale de la tige et du feuillage. Une maladie à virus ne peut être découverte en toute certitude que pendant la végétation de la plante. Par exemple, un tubercule de pomme de terre peut paraître normal à l'extérieur et cependant être le produit d'une plante malade.

Une des fonctions du Laboratoire fédéral de pathologie végétale de Saanichton, C.-B., est d'étudier les maladies à virus. On a constaté au laboratoire que les virus de la mosaïque et du balai de sorcière tendent à réduire la proportion de matière sèche dans les tubercules et à abaisser ainsi leur qualité. La proportion de matière minérale dans les tubercules est réduite également par le virus de la "filosité". Les essais de culture de plantes atteintes du balai de sorcière ont fait voir que les tubercules qui en proviennent n'ont aucune valeur pour la semence. En ce qui concerne la maladie du gigantisme ou "pied géant" des pommes de terre on a constaté que le rendement n'est pas réduit mais que le nombre de tubercules non marchands est plus élevé que chez les plantes normales.

Il a été démontré également au laboratoire que la semence fraîche provenant de pieds de tomates infectés de marbrure produit un gros pourcentage de pieds mosaïqués. Les symptômes de la mosaïque n'ont fait leur apparition que lorsque la semence plantée était fraîche; la semence de deux ou trois ans paraissait être exempte de mosaïque et de marbrure. Il est donc important de se procurer de la graine de tomates de pieds sains.

Nous faisons parfois des examens pour voir à quel point les maladies à virus sont répandues sur les plantes cultivées et les plantes sauvages. De nombreuses maladies de ce genre ont été constatées sur bien des hôtes différents. La sensibilité des différentes variétés est enrayée par le greffage, l'écussonnage ou le transfert des sucres.

Le meilleur moyen d'éliminer les maladies à virus est de ne prendre que des plants sains, d'un bon type, et de les multiplier. Le système de parcelles de semence, recommandé par le Service fédéral d'inspection de la semence de pommes de terre est le moyen le plus pratique. C'est celui qui est graduellement appliqué par les planteurs de pommes de terre, de framboisiers, de fraisières et de houblons de la Colombie-Britannique.

Annouez dans le "Clairon"



UNE EPARGNE POUR VOUS

Roulez sur des Pneus
Speedway et vous épargnez
de l'argent. Ces
solides Pneus Goodyear
vous donnent la plus
grande valeur à prix
économiques. Nous
pouvons vous servir
immédiatement.

SPEEDWAY GOOD YEAR

Dimension 30 x 3 1/2	\$4.75
Dimension 4.40 x 21	\$6.05
Dimension 4.50 x 21	\$6.60
Dimension 4.75 x 19	\$7.35
Dimension 5.00 x 19	\$8.00

Autres dimensions à prix également bas
Généreuse remise sur vos vieux pneus

ALP. GREGOIRE

Tél. 392 124 Concorde

LA SELECTION DES VOLAILLES

Pourquoi on la pratique. — Le
type modèle qui doit servir
de guide.

On pratique la sélection des volailles surtout pour débarrasser la basse-cour des poules qui rapportent mal, c'est-à-dire des mauvaises pondueuses. Avant d'entreprendre cette sélection, il faut naturellement se faire un type, modèle, qui doit servir de guide. Les sujets qui atteignent ce type modèle, ou cette "base de production" sont conservés; les autres sont éliminés. La sélection est grandement facilitée, au point de vue de la ponte au moins, quand elle se base sur le contrôle au nid à trappe ou sur l'essai de la progéniture.

Supposons, par exemple, que l'on établisse un minimum de 200 oeufs pendant l'année de pontelette comme base de sélection des sujets reproducteurs, il suffit de consulter les feuilles de ponte pour savoir si les sujets méritent d'être conservés ou non, pourvu, bien entendu, qu'en plus de l'aptitude à la production ils portent aussi les caractères essentiels de la race et du type. Cependant, les indications du nid à trappe seules sont nécessairement incomplètes parce qu'il peut arriver qu'une bonne pondueuse choisie par cette méthode appartienne à un groupe de sœurs plutôt pauvres, et c'est ici que l'essai de la progéniture peut rendre de grands services. Dans cet essai, tout le groupe de poulettes sœurs est mis sous observation; lorsque la sélection est faite sur la base d'un groupe de famille plutôt que sur une base individuelle et qu'elle prend en considération aussi bien le type que la production, le nombre d'oeufs, le poids du corps et le taux de mortalité dans les quartiers de ponte, on peut faire de grands progrès dans l'amélioration de la production et de la vigueur.

Si l'on n'a pas de registres de ponte pour servir de guide, alors la sélection se borne au choix d'un type que l'on suppose devoir remplir les conditions pour lesquelles la sélection est faite. C'est le seul moyen possible lorsqu'on essaie de

AU SUJET DES CONCOURS DE PONTE

DÉTAILS INTÉRESSANTS TOUCHANT LES PARQUETS
ET LES POULES QUI VIENNENT EN TÊTE.

La quantité d'oeufs obtenus dans les concours de ponte conduits sur les fermes expérimentales canadiennes par le Ministère fédéral de l'Agriculture augmente toujours rapidement. Les rapports pour la 36ème semaine révèlent plusieurs détails intéressants au sujet des parquets et des poules qui viennent en tête.

Le parquet qui a obtenu le plus grand nombre de points fait partie du concours du Nouveau-Brunswick à Fredericton; il se compose de Plymouth Rock barrées et appartient à C. M. Frieves, Harvey Station, N.-B. Sa ponte totale jusqu'ici est de 1835 oeufs pour lesquels il a reçu 2127.1 points. Le concours de la Colombie-Britannique à Agassiez vient deuxième avec un parquet de Leghorns Blanches, appartenant à C. Headley de Cloverdale, C.-B. Ce parquet a pondé 1849 oeufs et il lui a été accordé 2119.3 points. Un autre parquet dans le concours de la Colombie-Britannique appartenant à W. Whiting de Port Kells, C.-B., vient troisième; ce sont des Leghorns Blanches qui ont obtenu un pointage de 2065.8 points pour 1919 oeufs. C'est encore le concours de la Colombie-Britannique qui détient la cinquième place avec un pointage de 2013.1 points pour 1768 oeufs; ce dernier parquet se compose de Leghorns Blanches appartenant à F. C. Evans de Abbotsford, C. B. La quatrième place va au concours du sud de la Nouvelle-Ecosse à Kentville. Le parquet en question se compose de Leghorns Blanches appartenant à C. & M. Ellis de Port Williams, N.-E.; il a un pointage de 2016.3 points pour 1949 oeufs. Ce dernier parquet vient en tête de tous les parquets canadiens jusqu'à la fin de la 36ème semaine pour le nombre d'oeufs pondus.

En sixième place nous trouvons un parquet du concours du Manitoba, à Brandon, qui a remporté 1984.7 points pour

1727 oeufs. Ce sont des poules Plymouth Rock Barrées qui appartiennent à Mrs. W. Allen de Eriksdale, Manitoba. La septième place revient à un parquet de Leghorns Blanches dans le concours de l'Île de Vancouver, à Saanichton. Le propriétaire de ce parquet est J. Cyth, Nanaimo, C.-B. Il a obtenu 1948.7 points pour 1795 oeufs. La huitième place a été prise par un parquet de Leghorns Blanches dans le concours canadien à Ottawa. Ce parquet qui appartient à G. S. Taylor de Bloomfield, Ontario, a remporté 1943.2 points pour 1817 oeufs.

Les principaux parquets dans les autres concours viennent dans l'ordre suivant: Nouvelle-Ecosse à Nappan, parquet de Plymouth Rocks Barrées appartenant à la Ferme expérimentale de Nappan, 1847.0 points pour 1811 oeufs; Québec-Est à Ste-Anne de la Pocatière, Leghorns Blanches appartenant à G. S. Taylor de Bloomfield, Ontario, 1809.6 points pour 1603 oeufs; Ontario à Ottawa Plymouth Rocks Barrées de A. J. Urquhart, Greenfield, Ontario, 1809.1 points pour 1616 oeufs; Ouest de l'Ontario, à Harrow, Plymouth Rocks Barrées de H. C. Elliott, Galt, Ontario, 1752.0 points pour 1581 oeufs; Saskatchewan à Indian Head, pointage de 1684.3 points pour 1731 oeufs. Ces poules sont des Leghorns Blanches et appartiennent à N. R. James, Strathburg, Saskatchewan; Alberta à Lethbridge, parquet de Leghorns blanches, appartenant à B. Opdebeek de Calgary, 1656.5 points pour 1516 oeufs; Québec-Ouest, à Lennoxville, parquet de Leghorns Blanches d'Adelard Fortin, Abbotsford, Québec, pointage de 1655.0 points pour 1608 oeufs; Île du Prince-Edouard, à Charlottetown, Plymouth Rocks barrées appartenant à Wm R. Brown, Wood Islands, I. P.-E., pointage de 1590.1 points pour 1601 oeufs.

sélectionner les poulettes.

Choisissez les sujets qui possèdent les caractères de la race, et qui sont prompts, actifs, vigoureux, toujours occupés et paraissant avoir beaucoup d'ouvrage à faire. Les poulettes doivent être bien développées, à poitrine profonde et à dos large, donnant une bonne capacité de corps. L'oeil brillant, prédominant, est un caractère désirable, parce qu'il indique généralement un sujet alerte et actif. Une tête sèche, à crête cirreuse, lisse, indique la qualité et doit être recherchée. Si la grosseur des oeufs est un facteur, il y a des preuves à l'effet que la poule la plus grosse est celle qui pond les oeufs les plus gros. Rejetez sans merci tous les sujets à corps plat, à tête grossière ou à tête de corneille que vous trouverez dans la basse-cour; il est douteux également qu'il soit profitable de conserver les poules lorsque leur année de poulette est terminée, à moins que ce ne soit pour des fins spéciales, par exemple, pour le parquet d'accumulation.

EN PAYS DE COLONISATION

Une première messe en plein air.

Des nuages vaporeux, tels de gigantesques flocons ouates suspendus dans l'air, voilaient ici et là la voûte d'un ciel azuré; un soleil éblouissant inondait de ses chauds rayons la clairière pratiquée dans la forêt et se reflétait dans les eaux vertes et calmes du Lac Barrière, en bordure du canton Rémigny. C'est en cet endroit que se déroula la pieuse manifestation que nous voulons décrire.

C'est un dimanche matin. Un groupe de colons, arrivés de la région de Joliette la veille au soir, pour prendre possession de ce coin de terre, se presse aux abords des tentes qui se dressent à l'ombre de la forêt, où le prêtre doit célébrer le saint-sacrifice.

L'autel improvisé est placé à la porte de la tente du cuisinier, près de la berge du lac, à une centaine de verges, à peine, du rapide Barrière, cet entonnoir naturel par lequel devra passer plus tard, une multitude de billots.

L'autel, c'est la huche, de construction rustique, qui en ce grand jour de fête, cesse

d'être le prosaïque instrument destiné à la fabrication du pain de froment.

La messe est célébrée par le missionnaire-colonisateur du diocèse de Joliette, accompagné d'un colon jolietain et d'un étudiant de médecine, le fils d'un pionnier du pays; des pieux cantiques se font entendre; une cinquantaine de colons viennent recevoir la sainte communion; le Te Deum est entonné par le missionnaire-colonisateur et repris en chœur par les assistants. Devant la touchante simplicité de la cérémonie qui se déroule sous nos yeux, en présence de ce sincère recueillement, l'émotion nous gagne. Quel spectacle émouvant que ce groupe de braves gens, agenouillés au pied d'un sanctuaire de fortune, demandant au Ciel de bénir leur entreprise.

Dans une courte allocution à l'issue de la messe, un chanoine venu de Joliette, félicita ses auditeurs d'avoir répondu à l'appel de la terre nourricière et les exhorta à ne plus la quitter. Dans un heureux parallèle, il dit à ces colons qui l'écoutaient qu'ils représentaient une armée choisie, telle celle qui alla vaincre les Madianites sous la conduite de Gédéon, et comme tels, ils se devaient à eux-mêmes de n'être point des lâches.

La bénédiction d'une croix, marqua le site où s'érigera bien tôt, dit-on, l'église paroissiale de St-Urbain de Rémigny, nom de cette nouvelle paroisse, clôtura cette pieuse cérémonie. Ces compatriotes, qui forgeront un nouvel anneau à cette chaîne de paroisses agricoles, dont s'enorgueillit à juste titre la fertile région du Témiscauingue, ont une mission de la bourse et de dévouement à remplir. Nous ne doutons pas de leur réussite éventuelle, pourvu toutefois qu'ils persistent.

Henri. — Donnez-moi un tout petit baiser avant que je vous quitte.

Gabrielle. — Soit, mais hâtez-vous car papa arrive dans deux heures.

Elle. — Quand je t'ai épousé, je n'avais pas idée que tu pouvais te tenir aussi souvent hors de la maison.

Lui. — Ni moi non plus, je te l'avoue.

C'est le propre des grands coeurs de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent et de s'y consacrer.

P. Lacordaire.

Seul le Vol de ce Géant des Airs Peut Egaler
LA MARCHÉ DES GENOUX MÉCANIQUES DU CHEVROLET

PRIX \$885 (Pour le Coupé Master à 2 Places)
Livrée à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.
MODELES DE LA SERIE REGULIERE POUR AUSSI PEU QUE \$712

LES propriétaires du Chevrolet Master sont vraiment fiers de la sûreté du nouveau Toit-Tourle, de la performance du moteur Flamme Bleue et de la qualité de la carrosserie Fisher. Mais il y a une chose en particulier dont ils ne peuvent s'empêcher de parler—et c'est la marche des GENOUX MÉCANIQUES du Chevrolet! Prenez un pilote d'avion. "A quoi bon," dit-il, "me parler de facilité de roulement, il faut que vous m'en donniez la preuve." Et c'est justement ce que fait le Chevrolet! Le roulement de cette voiture, grâce à ses Genoux Mécanique, rappelle le vol d'un avion. Vous flottez, pour ainsi dire, au-dessus des aspérités, des ornières et des trous de la route. Il vous faut voyager dans un grand avion pour goûter un confort comparable!

Conduisez un CHEVROLET

JETTE AUTOMOBILE LTEE

55 Saint-François

Tél. 546

35 Sainte-Anne

Prêts pour
livraison
Immédiate...
Termes GMAC
faciles

HOCKEY OU...?

La General Motors devrait-elle continuer ses fameuses émissions de Radio-Hockey, l'hiver prochain—ou bien préférez-vous un autre genre de programme à la radio? Aidez-nous à décider la chose en discutant le sujet avec votre dépositaire General Motors. Vous trouverez des bulletins de vote à sa salle d'exposition—allez-y aujourd'hui pour exprimer votre préférence qui nous guidera.

C-25CF

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

Un club de base-ball "Mobile".

Ordinairement, un auto s'associe d'une manière assez directe au monde joyeux du sport. Sans donner une préférence excessive au Oldsmobile de cette année, on peut dire que cet auto semble favori dans ce domaine. A Aylmer, Ontario, il existe un club de base-ball qui doit être le plus populaire de toute la province. Ayant joué en finale l'an dernier dans la section intermédiaire de la O. B. A. ce club est maintenant en tête de la section senior. Quand il devient nécessaire de rassembler les membres du club pour une partie jouée à l'extérieur, tous les joueurs sont "Oldsmobilisés". Les hommes d'affaires d'Aylmer et les autres promoteurs semblent concentrer leur attention vers le Oldsmobile et le club ne se promène que dans

les beaux six et huit de cette année.

La sécurité est populaire.

Connue déjà comme la pionnière de la sécurité sur les grandes routes canadiennes, la General Motors of Canada Limited pratique ce qu'elle prêche dans ses propres établissements. Quelques visiteurs récents de la manufacture se sont intéressés dans les records de sécurité affichés dans les divers départements. Voici quelques intervalles écoulés sans pertes de temps dans divers départements à Oshawa : usine des presses, 859 jours; garnitures et moulures, 1922 jours; radiateurs, 376 jours; peinture du capot, 376 jours. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants qu'il faut considérer que les divers travaux accomplis dans ces départements sont quelquefois très dangereux.

Après trente ans.

On a reçu des nouvelles dernièrement de cette personne

intéressante qui porte le nom de "client satisfait". C'est la note terminant sa lettre adressée à la McLaughlin Carriage qui lui valut l'estime des directeurs de la General Motors of Canada, qui requiert cette lettre, la manufacture de carrosses ayant disparu depuis trente ans. "Je me suis servi de la même voiture depuis trente ans", disait la lettre, et le reste de la missive ajoutait que le signataire voulait une "nouvelle voiture", si la même compagnie les fabriquait encore. S'il était impossible d'expédier un catalogue et une liste de prix, la compagnie pourrait-elle du moins, demandait la lettre, conseiller une maison qui fabriquerait encore de bonnes voitures hippomobiles. Chargés par la note en faveur des voitures McLaughlin, les directeurs de la compagnie devaient y répondre et c'est bien ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

RENSEIGNEMENTS OFFICIELS GRATUITS

Les touristes sont invités à utiliser les services des bureaux de renseignements de l'Office Provincial. Ces bureaux sont à la disposition du public de neuf heures du matin à dix heures du soir, le dimanche excepté. On peut y obtenir gratuitement non seulement des cartes routières et des brochures descriptives, mais encore tous les renseignements dont on peut avoir besoin pour visiter la province. Il est à l'avantage des touristes de profiter de ces services gratuits que l'Office Provincial du Tourisme met à leur disposition.

L'Office Provincial du Tourisme opère ses bureaux de renseignements aux endroits suivants:

A QUÉBEC — Pavillon de l'Agriculture, 110, rue St-Augustin (de 9 a. m. à 5 p. m., dimanche excepté);
A MONTREAL—1013, Square Dominion.

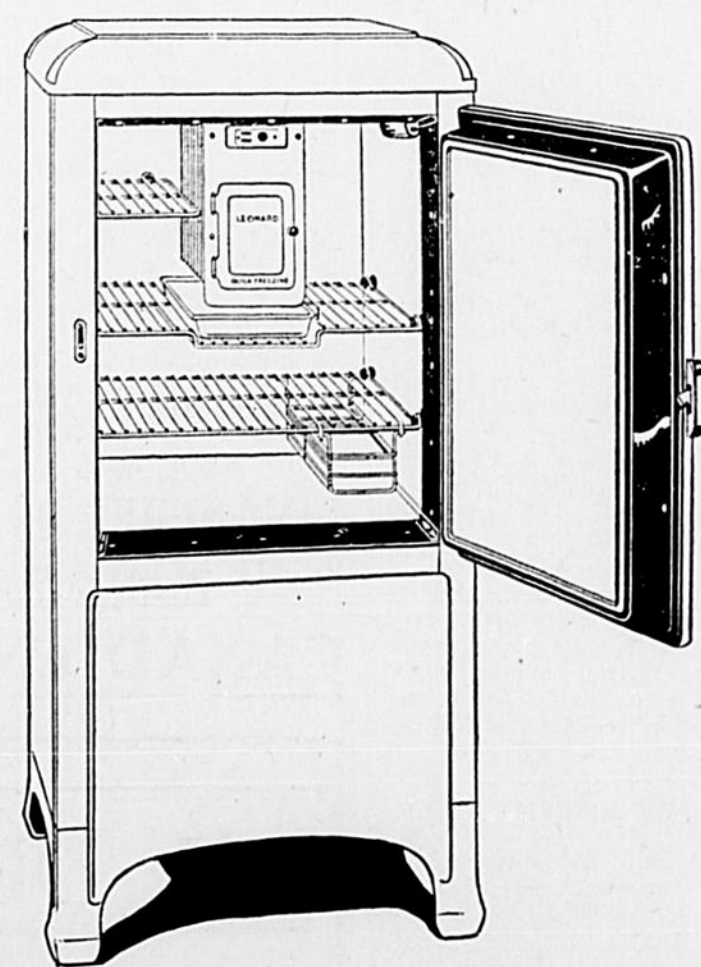
ECONOMISEZ DES ALIMENTS ECONOMISEZ DE L'ARGENT

avec un

Réfrigérateur Electrique

LEONARD

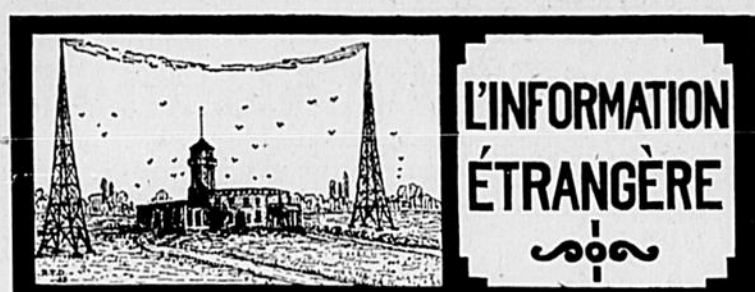
Bas Prix
Termes Faciles



Vous pouvez avoir un Leonard pour aussi peu que \$149 (un peu plus à termes). Payez comptant ou faites un petit paiement. Puis jouissez de toutes les fameuses économies du Leonard. Supprimez la corruption des aliments et leur gaspillage. Achetez en grosses quantités à des prix d'aubaine. Jouissez de repas appétissants et plus savoureux. Il y a un modèle Leonard qui convient à toute demeure. Choisissez le vôtre sans tarder.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



LES TRAVAUX DE VOIRIE DANS QUEBEC

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL PROCURE DU TRAVAIL À DES MILLIERS D'OUVRIERS. — LA ROUTE DE STE-MADELEINE. — MONT-LAURIER-SENNETERRE.

Le "Bulletin du Tourisme", publié par le ministère provincial de la Voirie nous donne une courte description des travaux dont l'exécution vient d'être ordonnée. Ces travaux sont particulièrement nombreux et nous avons récemment qu'ils procurent du travail à plus de 12,000 ouvriers.

Quelques-unes des entreprises en cours constituent des améliorations au réseau actuel des grandes routes, mais le plus grand nombre sont exécutées sur des routes nouvelles qui, lorsqu'elles seront terminées, compléteront le réseau routier de la province et ouvriront des régions nouvelles au commerce et au tourisme.

Sur la route No. 20, entre Sainte-Madeleine et St-Hyacinthe, le département de la Voirie fait actuellement construire un pavage en béton de ciment sur une distance de sept milles et demi. Le pavage aura vingt pieds de largeur et la route elle-même sera portée à 66 pieds. Ces travaux nécessitent l'élargissement du chemin sur une distance d'un couple de milles.

Mais les plus importants travaux dont le ministre de la Voirie a ordonné l'exécution seront entrepris sur la route Mont-Laurier-Senneterre. On sait que cette route est destinée à relier Montréal à la région minière de l'Abitibi et du Témiscamingue. Partant de Mont-Laurier, le tracé de cette nouvelle route se dirige vers Lytton, longe le lac Baskatong, passe entre le lac des Ecorces et le lac des Loups, puis à l'ouest du lac Cabonga, traverse la rivière Ottawa à mi-chemin environ entre le lac Cabonga et le grand lac Victoria, puis remonte vers le nord pour aboutir à Senneterre où commence la route Senneterre-La Reine.

Les travaux actuellement en cours sur cette route sont exé-

cutés en trois sections, deux du côté de Mont-Laurier et une de côté de Senneterre.

Du côté de Mont-Laurier, la première section va du lac Castor Blanc au barrage Lacroix, à la tête du lac Baskatong, et mesure environ vingt milles; la seconde va du barrage Lacroix au lac des Ecorces et mesure environ trente-cinq milles. Du côté de Senneterre, la section entreprise va de Paspé à la rivière Ottawa, une longueur d'environ cinquante-cinq milles. Les travaux exécutés sur ces trois sections comprennent le défrichement sur une largeur de 66 pieds, l'essouchement, la construction des ponts et ponceaux et le terrassement sur les ponceaux. La mise en forme du chemin et le gravillage seront faits l'an prochain.

Lorsque la section centrale, allant du lac aux Ecorces à la rivière Ottawa et longue d'environ cinquante milles, aura été terminée, la route, qui traverse un district très riche en ressources naturelles, reliera au reste de la province non seulement l'Abitibi mais aussi toute la région située au nord du comté de Témiscamingue et donnera à la métropole une grande facilité d'accès aux districts de Noranda, Rouyn et autres riches centres miniers du nord-ouest québécois, où vit une population de plus de 75,000 âmes.

Parmi d'autres travaux importants exécutés cet été par le gouvernement provincial, mentionnons la route Rouyn-Louvicoeur, sur une longueur d'environ 60 milles; la route Fabre-Témiscamingue, sur une longueur d'environ 10 milles; la route Baie St-Paul-St-Urbain-Grande Baie, les travaux dans le Parc National, sur l'île d'Orléans; l'élimination de passages à niveau en divers endroits, sur la route No. 15, sur la route No. 2, etc.

SYMPATHIES

Voici une liste des témoignages de sympathie reçus par la famille Tétrault, à la suite de la mort de Mme Napoléon Tétrault:

Tributs floraux: Famille Arthur Gaboury, Montréal; Dr et Mme Roméo Beaudry, Trois-Rivières; ses petites-filles Denise, Marguerite, Thérèse et Françoise Tétrault.

Télégrammes: L'Association des Scouts Catholiques du Diocèse des Trois-Rivières; Dr T. C. Cabana, Central Falls, R. I.; M. et Mme Alphonse Genest, Sherbrooke; M. et Mme Edouard Bureau, Trois-Rivières; L'Amateur général, commissaire et guides catholiques des Trois-Rivières; M. et Mme P. St-Onge, Trois-Rivières; Comité Protecteur féminin des Scouts Catholiques des Trois-Rivières; MM. Jacques Paquin; J. Albert Fortin; Dr F. A. Lévesque; M. R. Robichaud, tous des Trois-Rivières; Mme Albany Philly, Montréal; M. Paul-Henri Guimont, Québec; Mlle Madeleine Girard, Dr et Mme Jos. Normand, M. et Mme Maurice Langlois; Mlle Louis-Georges, Godin; M. et Mme J. L. Marchand, tous des Trois-Rivières; Société Médicale du District des Trois-Rivières; Dr Roméo Bellemare, Trois-Rivières; Centre Routier Jacques-Cartier, Scouts Catholique Trois-Rivières; Dr et Mme R. Latourle, Louiseville; M. et Mme Emile Jean, Trois-Rivières; les corps de Police et Pompiers des Trois-Rivières; M. Jean-Louis Baribeau M. P., Champlain; Dr Joseph Comtois, St-Barthélemy.

Bouquets spirituels: M. et Mme H. Delage, Montréal; famille Auguste Jodoin; Mlle L. Prévost; Mlle Bernadette et Simonne Ledoux; famille Louis de Gonzague, Trois-Rivières; Mme Octave Morin; M. et Mme Orphila Tétrault, Montréal; Révérends Sœurs Servantes Jésus-Marie, Hull; M. et Mme Wilfrid Lussier, Ste-Madeleine; Monastère du Précieux Sang des Trois-Rivières; Collège Séraphique des Trois-Rivières; Révérends Sœurs Dominicaines du Rosaire, Maison Ste-Rose, Trois-Rivières; Révérends Sœurs Servantes Jésus-Marie, Cap de la Madeleine; Mlle Armande Falardeau, Trois-Rivières; M. J. Jetté; Révérends Sœurs Dominicaines du Rosaire et leurs élèves, Trois-Rivières; Révérende Sœur Marie de la Ste-Face supérieure Servantes Jésus-Marie du Cap de la Madeleine; Dr et Mme C. E. Darce, Trois-Rivières; Révérends Sœurs Ursulines des Trois-Rivières; Mme et Mlle Calixte Lorange; famille Cloutier et Lafleur; Révérends Sœurs Marie-Albert et St-Victor, couvent de la Présentation des Trois-Rivières; Mme A. Lejonde et Mlle G. Mathieu; famille

Dr Nap. Lambert, M. et Mme J. E. Fleury, famille G. S. Turcotte, tous des Trois-Rivières.

Messes: M. l'avocat et Mme François Lajoie, M. et Mme Bernard Beaudry; Dr et Mme J. Lamoureux; dentiste et Mme R. Beaudry; Dr et Mme Jean Hétu, tous des Trois-Rivières; Révérends Sœurs, dominicaines, Ottawa; Mlle S. Bureau, Trois-Rivières; Mlle Laurence, Fraternité des Tiers-Ordre; Mlle Angeline Tétrault, St-Hyacinthe; M. Norman Ryan, Trois-Rivières; M. et Mme Nap. Rousseau, Québec; L'abbé Alphonse de Gonzague, Trois-Rivières; Mlle Marie-Anne Lorange, Eva Brodeur, Marie-Louise Lessard, Lillian Galipault, Anne-Marie Gladiou, Maria Langlier, Madeleine Daoust, Emmeline Chagnon, Fernande Daoust, Cécile Guertin, de St-Hyacinthe; M. et Mme N. Ferron, Scouts — Troupe Lafleur, Notaire M. J. C. Sayer, tous des Trois-Rivières; L'abbé Léo Paquin, St-Bernard de Shawinigan; Mlle Yvonne Bernier, Adèle Bernier et Alice Bienvenue, St-Hyacinthe; Mlle et famille J. S. Tétrault, Sherbrooke; Mlle B. Gatiou, M. et Mme O. Chabot, St-Hyacinthe; l'abbé Ls. Pl. Sylvain, curé, Dosquet; Dr J. Gauthier, famille A. Coutu, Trois-Rivières; M. J. T. Godbout et Mme J. M. Fraser, St-Hyacinthe; Les Dames de Ste-Anne de St-Hyacinthe; M. et Mme A. Lussier, Montréal; Dr et Mme A. Tétrault, Les Scouts de la troupe Cooke, Trois-Rivières; M. et Mme A. Godbout, St-Hyacinthe; M. P. M. Cloutier, Cap de la Madeleine; Dr Ernest Rousseau, Trois-Rivières; Les employés du Séminaire de St-Hyacinthe; l'abbé J. A. Brouillard, St-Hyacinthe; M. et Mme M. Langlois, Trois-Rivières; Les employés de la maison Jetté Ltee de St-Hyacinthe; M. Pierre Paquet, famille J. L. Lejeune, M. et Mme G. Tétrault, Dr et Mme H. Gagnon, tous de St-Hyacinthe; L'Amateur général des Scouts des Trois-Rivières; Scouts, Troupe Laverandry, Les abbés Jules, Rosaire et Mme et Mlle Gélina, Mlle Julia Bernard, Troupe et chefs de la troupe Contois, Dr et Mme O. E. Desjardins, des Trois-Rivières; l'abbé M. Beaudry, Magistral et Madame F. X. Lacourrière, de Trois-Rivières; M. et Mme Lucien Tétrault, Paul-E. Tétrault, de Saint-Hyacinthe; Dr et Mme C. Baribeau, famille du Dr D. R. Bellemare, Trois-Rivières; famille F. X. Cabana, Montréal; M. R. Leroux, Trois-Rivières; Mlle Germaine Daigle, A. Blondin, l'abbé M. Godbout, St-Hyacinthe; famille E. Guimont, Québec; famille Emile Jean, Trois-Rivières; Personnel de J. Bertrand, Ltee, St-Hyacinthe; La directrice et Gardes-Malades de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Dr et famille Jos. Rousseau, Trois-Rivières; Dr et Fa-



mille T. C. Cabana, Central Falls, R. I.; M. Mme Jean Bureau, M. et Mme A. Paquin, Revs Pères du Collège Séraphique, M. et Mme C. H. S. Armand, l'abbé Paul Paquin, Dr René Coutu, tous des Trois-Rivières; famille Nap. Guimont, Québec; l'abbé A. Lévesque, Trois-Rivières; famille Dutilly et Guertin, St-Hyacinthe; l'abbé et Mme Léon Lamothe, Trois-Rivières; M. et Mme Louis Morin, St-Hyacinthe; Dr et Mme A. Massicot, M. et Mme M. Laflamme, Dr A. Panneton, Dr et Mme H. Beaudoin, Dr et Mme J. B. Leblanc, Mme Z. Bellefleur, tous des Trois-Rivières.

Sympathies: M. et Mme A. Brouillard, M. et Mme Laurent Godbout, M. H. D. Rainville, St-Hyacinthe; Les médecins de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; M. et Mme A. Blanchard, St-Hyacinthe; Dr et Mme Rodrigue Dugré, Trois-Rivières; M. et Mme Paul Lussier, M. et Mme Armand Séguin, St-Hyacinthe; L'Union Nationale Catholique des menuisiers de St-Hyacinthe; Dr B. E. Jacob, Dr et Mme F. Paquin, M. E. A. Guilbert, M. et Mme G. E. Allen, de Trois-Rivières; M. et Mme G. Langevin, Granby; Société Philharmonique de St-Hyacinthe; Mlle A. Barré, Village de la Providence; Mlle Annie Larue, M. et Mme Arthur Brodeur, famille U. Laroche, Mlle F. Messier, Mlle G. Paquet, St-Hyacinthe; Religieuses Carmélites des Trois-Rivières; famille R. Robert, Mlle H. Richard, M. et Mme N. Godbout, M. et Mme W. Desjardins, St-Hyacinthe; famille Ernest Arnaud, Trois-Rivières; Mlle Béatrice Comtois, M. et Mme J. Arpaiz, Comité de propagande du Syndicat N. C., St-Hyacinthe; M. et Madame Sylvio Carignan, Trois-Rivières; famille Rémi Daigle, St-Hyacinthe; Hon. et Mme W. Gariépy, Trois-Rivières; Maison Poirier, St-Hyacinthe; l'abbé Chamberland, famille L. Gélina, M. H. Hénauld, Chevaliers de Colomb, conseil 1001, Notaire R. Paquin, Trois-Rivières; Révérends Vincent, J. B. Châteauguay, M. et Mme O. Guay, MM. et Mmes R. Biron, J. F. Godbout, Mlle Claire Godbout, MM. et Mmes Jules Caron, R. Dufresne, H. Bissin, J. A. Labonté, Lydie Brûlé, F. Pelouquin, G. Bienvenue, L. Auger, tous des Trois-Rivières; Mlle H. Robichon, du même endroit; famille L. A. Aimé, M. et Mme L. P. Trudeau, Mlle Fernande et Marcelle Godbout, St-Hyacinthe; Mlle Marie-Rose Beauregard, Rose Hélène Langevin, Montréal; Mlle Jeanne Pouliot, Québec; Cercle Ste-Jeanne d'Arc, Mlle L. Rousseau, famille Basile Dufresne, St-Hyacinthe; famille Jos. Marchessault, St-Joseph; Mère Servante Générale des Servantes Jésus-Marie, Hull; Mlle Delima Boucher, Mme A. Fluetie, St-Hyacinthe; Mlle Anne-M. Chagnon, aussi de St-Hyacinthe; Révérends SS. Dominicaines du Rosaire du Cap de la Madeleine; famille F. Daoust, M. et Mme Armand Ruel, St-Hyacinthe; Révérends Sœurs Dominicaines du Rosaire, Maison Ste-Rose, Trois-Rivières; Mlle Cécile Blanchard, St-Hyacinthe; Révérende Sœur Marcelle Supérieure, Hôp. St-Joseph, Trois-Rivières; familles W. Chagnon, et S. D. Davel, Woodworth Co. Ltd., C. A. Cadieux, St-Hyacinthe; Conseil Central des S. C., par E. Leblanc, St-Hyacinthe; Syndicats C. N. des Imprimeurs de St-Hyacinthe; famille P. Alix, St-Césaire; Mlle A. St-Pierre, Mlle Antoinette et Annette Desmarais, MM. et Mmes Rolland Chénier, L. P. Trudeau, famille H. Barré, Mlle Jeanne Bertrand, MM. et Mmes Henri Gagnon, Paul Serrais, famille E. Desrosiers, St-Hyacinthe; Révérends Sœurs de la Providence, Trois-Rivières; Syndicat N. C. de la Construction, St-Hyacinthe; M. Alcide Bélanger et famille, La Providence; famille J. Mercier, Trois-Rivières; P. E. Richer, St-Hyacinthe; M. et Mme T. Ducharme, Dr A. Toussaint, St-Hyacinthe; M. E. A. Guilbert, M. et Mme Robert Fortin, Mlle Gilberte Boivert, Mme F. F. Farmer, MM. et Mmes F. Robert, N. E. Clément, E. Langlois, Léon Lajoie, L. Badaux, Mme J. B. Ayoite, Mlle Marcelle Létourneau, G. M. M. et Mme L. Parent, Mlle Orpha Guillet, Trois-Rivières; Mlle M. Gravel, Montréal; M. et Mme Ls. Normand, Dr et Mme H. Remington, Mlle E. Douardine Dupont, tous Trois-Rivières; Dr et Mme Maurice Caron, Québec; M. et Mme P. E. Neveu, Trois-Rivières; Dr et Mme E. Ferron, Batican; Dr P. R. Archambault, Montréal; Dr et Mme Gérard Caron, Dr et Mme Lussier, Polk Penn.; Son Honneur le Maire et Mme H. Robichon, Trois-Rivières; Revs Dr St-Lina, Congrégation Notre-Dame, Montréal.

Ces droits prohibitifs frappent la masse des consommateurs. Le coût du vêtement est aujourd'hui disproportionné non seulement à la solidité ou à la finesse des étoffes, mais, ce qui est plus grave, au pouvoir d'achat du travailleur. Le protectionnisme tory a ruiné nos importations de textiles de l'Angleterre. Quant aux droits de douane prélevés depuis 1930 sur les instruments aratoires, ils sont de 22% plus élevés que sous le régime libéral. Ces entraves n'ont pas sauvé nos industries. Le plus grand fabricant d'instruments aratoires du Canada a cessé depuis quelques années de distribuer des dividendes. Il faut voir dans quelle mesure la politique douanière de M. Bennett a restreint nos importations de la Grande-Bretagne et des pays extra-impériaux. Or, il est un fait admis comme un axiome par tous les économistes: c'est que la chute des importations correspond toujours à l'affaiblissement des exportations, le commerce étant d'abord un échange de marchandises et de services. La ruine de notre commerce extérieur, imputable en grande partie aux tarifs, apparaît dans les statistiques suivantes:

LA FAILLITE DU PROTECTIONNISME

(Suite de la page 1)

échange absolu. Ils ont maintenu certains tarifs douaniers qui, tout en protégeant notre marché, nous ont conservé la clientèle étrangère. Le Canada vend et achète pour vendre. Aujourd'hui encore, les tories semblent attacher beaucoup d'importance à la balance favorable du commerce. Pour obtenir un excédent de l'exportation sur l'importation, ils iraient jusqu'à prohiber l'entrée des marchandises étrangères au pays. Les économistes sérieux ne croient pas à la balance favorable du commerce: elle exprime rarement la véritable physionomie des échanges puisqu'elle ne tient compte ni des paiements en or, ni des prêts, ni des transferts de crédits, ni des échanges de services. Voici cependant, pour acquit de conscience, les balances favorables du commerce canadien de 1923 à 1929, période de régime libéral:

1923	\$142,716,593
1924	165,396,430
1925	284,429,106
1926	401,371,405
1927	236,680,637
1928	141,641,568
1929	123,216,984

Sous le gouvernement de M. Bennett, les balances favorables du commerce s'expriment ainsi:

1932	\$ 9,061,613
1933	74,330,053
1934	151,855,844
1935	144,717,113

Additionnez quatre années de régime libéral et mettez-les en regard de quatre années de régime tory. Si l'excédent des exportations sur les importations est un signe de prospérité, comme le prétendent les conservateurs, le Canada est dans le marasme depuis 1930.

La politique de M. Bennett comprenait deux points essentiels: la restriction de nos achats à l'étranger au moyen de tarifs élevés et l'accroissement de nos exportations au moyen d'une dévaluation graduelle de notre monnaie. En fait, le gouvernement a relevé les tarifs douaniers sur plus de 300 catégories d'articles. Ce n'est pas le lieu de les énumérer ici. Les droits les plus lourds portent sur les textiles et les instruments aratoires. L'étoffe lainée d'un poids minimum de 18 onces par yard carré est frappée à l'entrée d'un droit initial de 22½% "ad valorem". A ce droit s'ajoute un tarif spécial de 18 sous par livre, divers droits spécifiques, un droit d'accise de 1½% et une taxe de vente de 6%. Total des droits de douane sur cette marchandise: 61%. Sous le régime libéral, les étoffes de cette nature étaient assujetties à des droits n'excédant pas 26%. Une statistique comparée de la douane sur certaines marchandises d'usage quotidien montrera plus clairement la folie du protectionnisme:

	Tarif lib.	Tarif cons.
Coton teint ou imprimé	19.18%	34 %
Coton de flanelle blanc	16.15	33
Coupons d'étoffes lainées	26	61
Tissus de laine d'un poids minimum de 18 onces par yard carré	26	61
Tissus de laine pour vêtements	26	61
Tweed de laine	26	87
Bonnerie de laine	19.18	53
Couvertures de laine	21.45	50
Tapis Axminster	23.75	53
Canotiers	23.5	54
Soies artificielles et tissus de coton	21	73.5

Ces droits prohibitifs frappent la masse des consommateurs. Le coût du vêtement est aujourd'hui disproportionné non seulement à la solidité ou à la finesse des étoffes, mais, ce qui est plus grave, au pouvoir d'achat du travailleur. Le protectionnisme tory a ruiné nos importations de textiles de l'Angleterre. Quant aux droits de douane prélevés depuis 1930 sur les instruments aratoires, ils sont de 22% plus élevés que sous le régime libéral. Ces entraves n'ont pas sauvé nos industries. Le plus grand fabricant d'instruments aratoires du Canada a cessé depuis quelques années de distribuer des dividendes. Il faut voir dans quelle mesure la politique douanière de M. Bennett a restreint nos importations de la Grande-Bretagne et des pays extra-impériaux. Or, il est un fait admis comme un axiome par tous les économistes: c'est que la chute des importations correspond toujours à l'affaiblissement des exportations, le commerce étant d'abord un échange de marchandises et de services. La ruine de notre commerce extérieur, imputable en grande partie aux tarifs, apparaît dans les statistiques suivantes:

Année financière	Importations	Exportations
Régime libéral		
1926	\$ 927,328,732	\$1,328,700,137
1927	1,030,822,505	1,267,573,142
1928	1,108,956,466	1,250,598,034
1929	1,265,679,091	1,388,896,075
1930	1,248,273,582	1,144,938,070
Régime conservateur		
1931	906,612,695	817,028,048
1932	578,503,904	587,565,517
1933	406,383,744	480,713,797
1934	433,798,625	585,654,469
1935	522,416,844	667,133,957
Diminution globale des imp. depuis 1930:		\$2,733,414,564
Diminution globale des exp. depuis 1930:		\$3,242,609,670

Ces chiffres comprennent nos exportations domestiques et nos exportations sur les pays étrangers. La chute est violente de 1930 à 1935. Le léger relèvement des deux dernières années est purement artificiel: il provient de la dévaluation de notre dollar par rapport aux monnaies étrangères. D'autre part, les accords d'Ottawa devaient nous ouvrir des débouchés illimités. Or, voici l'état comparé de notre commerce avec le Royaume-Uni de 1926 à 1935:

Année financière	Importations	Exportations
Régime libéral		
1926	\$163,731,210	\$509,266,143
1927	163,939,065	448,019,084
1928	186,435,824	412,763,353
1929	194,041,381	431,660,941
1930	189,179,738	283,098,324
Régime conservateur		
1931	149,497,392	220,687,304
1932	106,371,779	174,962,824
1933	86,466,055	185,133,197
1934	105,078,721	228,319,538
1935	111,670,472	274,845,523

Durant cinq années de régime libéral, nos exportations sur la Grande-Bretagne se sont chiffrées par \$2,084,807,845; durant cinq années de régime tory, elles ont atteint la somme globale de \$1,083,948,386, soit une diminution de \$1,000,859,459. Autrement dit, en dépit des accords d'Ottawa et du protectionnisme, nos exportations sur le Royaume-Uni se sont effondrées de 50% en cinq ans. Les statistiques de notre commerce avec les États-Unis témoignent du même fléchissement parallèle des importations et des exportations:

Année financière	Importations	Exportations
Régime libéral		
1926	\$608,618,542	\$485,952,235
1927	687,022,521	479,335,230
1928	718,896,270	496,786,256
1929	868,012,229	521,267,087
1930	847,442,037	536,688,181
Régime conservateur		
1931	584,407,018	363,923,024

1932	351,686,775	244,486,989
1933	282,548,055	148,529,831
1934	238,187,681	199,358,088
1935	303,640,199	230,838,107
Diminution globale des imp. depuis 1930:	\$2,019,521,871	
Diminution globale des exp. depuis 1930:	\$1,332,892,950	

Voilà les effets du protectionnisme. Toute politique artificielle est vouée à la faillite. Le relèvement de la douane s'est traduit par l'abaissement de nos importations, mais, contrairement à l'attente des tories, par la chute encore plus profonde de nos exportations. La deuxième mesure de M. Bennett la dévaluation monétaire, n'a pas été plus heureuse. Même si une monnaie dépréciée favorise l'exportation, cet avantage ne peut être que provisoire. Si le dollar canadien perdait 50% de son pouvoir d'achat par rapport à la livre anglaise, nous gagnerions à vendre nos marchandises à Londres où nous serions payés en sterling, puisqu'une livre nous vaudrait dix dollars au lieu de cinq. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant: ce que nous gagnerions à l'exportation, nous le perdrons à l'importation, car il nous faudrait non plus cinq, mais dix dollars dépréciés pour payer une livre sterling. Enfin, supposé par impossible que nous vendions nos produits à la Grande-Bretagne sans acheter les siens en retour, le bénéfice que nous réaliserions sur le change ne servirait de rien si notre dollar gardait à l'intérieur le même pouvoir d'achat qu'au dehors. La raison en est simple: le prix de revient de nos industries monterait proportionnellement à la dépréciation intérieure de notre monnaie. Je ne sais pas si les spécialistes du change veraient la question du même oeil; mais je ne trouve pas d'explication plus naturelle au peu d'influence exercée sur nos exportations par la dépréciation de notre dollar.

Quand les libéraux parlent de l'effondrement de notre commerce extérieur, ils ne forcent pas les faits; ils les traduisent. La politique douanière de M. Bennett a démolie notre vie économique plus que toutes les influences de la crise conjuguées contre nous. S'il en était autrement, le Canada n'occuperait pas l'avant-dernier rang, juste avant la Pologne, pour la production industrielle calculée sur la base moyenne de 1926. Le protectionnisme a porté son coup le plus rude à notre agriculture. En 1930, par exemple, nos exportations globales de denrées agricoles et de légumes se chiffraient par \$316,200,000; en 1933, elles s'étaient contractées à \$198,400,000. En 1930, nos exportations de bestiaux atteignaient \$91,500,000; en 1933, elles se trouvaient réduites à \$67,100,000. A ce rythme de désagrégation, l'agriculture cesserait d'exister en vingt-cinq ans. Serait-il nécessaire aujourd'hui de voter des lois de moralité douteuse comme celle du concordat agricole si le gouvernement, au nom d'une politique insensée, n'avait pas fermé nos débouchés les plus précieux? Serait-il nécessaire de réglementer la production et de caporaliser l'agriculture, comme il arrivera sous la coupe de l'Office des produits naturels? Le blé, par exemple, est sans contredit notre plus grande richesse nationale. Quand notre récolte se vend bien, tous nos produits se vendent aisément. En 1929, nous exportions 370,459,551 boisseaux d'une valeur globale de \$428,524,326. Cette année, nos exportations de froment se limitent à 165,701,983 boisseaux d'une valeur totale de \$132,441,685.

Le protectionnisme n'a rien protégé parce qu'il fait partie d'une politique, le conservatisme, qui n'a jamais rien conservé. La Conférence économique de Genève ayant condamné en 1927 les hautes barrières douanières, je signalai ce fait à la Chambre. M. Bennett, alors leader de l'opposition, m'accusa de vivre dans les nuages. D'innombrables témoignages ont confirmé l'attitude de la Conférence. Or, il n'y a pas si longtemps, M. Bennett lui-même se rendit à Genève où il fut nommé président d'une commission chargée d'enquêter sur l'arrêt des échanges. Il arriva une chose étonnante: la commission genevoise condamna dans son rapport le protectionnisme douanier! Révérez? Les chiffres que j'ai cités plus haut portent en effet à révéler sur ce que deviendrait notre commerce extérieur si M. Bennett avait cinq autres années pour le détruire tout à fait. Et je songe aux paroles d'un économiste américain, Owen D. Young: "La prospérité reviendra dans le monde quand tous les peuples élimineront des gouvernements libéraux."

Ernest LAPOINTE

Le Canadien National est le partenaire du cultivateur.

Comme agent de transport le Canadien National est d'une si grande utilité qu'il est impossible de dire quel commerce ou quelle industrie en bénéficie davantage; chose certaine, l'agriculture profite largement de ses services et avec elle tout le pays: puisque les produits agricoles sont à la base de notre vie économique et que leur vente influe considérablement sur les conditions d'embauchage.

L'an dernier le Canadien National a transporté plus de 8,500,000 tonnes de produits agricoles, soit une augmentation de 6,44% sur 1933. Ce total comprend 134,700,000 boisseaux de blé, 14,000,000 boisseaux de maïs, 35,700,000 boisseaux d'avoine et 15,500,000 boisseaux d'orge. L'ensemble de ces produits accuse une augmentation de 14½% sur l'an dernier.

Fait notable, chaque tonne de ces produits a été transportée en moyenne sur une distance d'environ sept cent cinquante milles.

Sans doute, une partie de ces produits aurait pu être transportée sur les marchés sans l'aide du chemin de fer, mais à un coût beaucoup plus élevé pour le producteur et en quantité beaucoup moindre. De fait, la presque totalité des chiffres cités plus haut s'applique à des grains chargés dans des wagons à des points servis exclusivement par le Canadien National.

Cette énorme récolte est composée d'apports de partout, souvent de petits hameaux isolés. Elle représente l'effort de ces milliers de canadiens et de canadiennes qui, chaque année, peinent pour ajouter des millions à la fortune de notre pays. Pour accomplir cette tâche fructueuse ils ont pour partenaire et serviteur le Canadien National.

Si importants que soient les chiffres cités plus haut, ils ne représentent qu'un pourcentage de la récolte normale que nos régions agricoles peuvent produire et du volume de trafic que le Canadien National est en mesure de transporter. Ils ne servent donc ici que de points de comparaison.

Et le transport des produits agricoles n'est que l'un des services rendus au Canada par le Canadien National. Son activité revêt toutes les formes du transport et il est en mesure de donner toujours le meilleur service, toute l'année, beau ou mauvais temps; un service courtois, efficace et économique. C'est pourquoi il se permet de solliciter votre encouragement.

Durant l'été le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25

LES FETES JACQUES-CARTIER A MONTREAL

POUR MARQUER LE QUATRIÈME CENTENAIRE DU DEUXIÈME VOYAGE DE CARTIER. — LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la ville de Montréal commémorera par des fêtes magnifiques, en août prochain, le quatrième centenaire du deuxième voyage de Jacques Cartier au Canada. Ces fêtes dureront trois jours, les 20, 21 et 22 août, et seront consacrées respectivement aux découvreurs, à la marine marchande et à la France. Le programme de chaque journée se lit comme suit :

Le mardi, 20 août — Journée des découvreurs canadiens — Réunion des maires accompagnés d'une délégation de leur conseil municipal et des citoyens des villes américaines fondées par des Canadiens nés dans la province de Québec. Ces personnages auront été invités préalablement par une lettre du ministre de la Voirie de la province et du maire de Montréal.

Il y aura visite de la ville en automobile, et visite du port en bateau. Le midi, déjeuner au pavillon sur le Mont-Royal. Les descendants des découvreurs canadiens seront invités à rencontrer ces citoyens des États-Unis.

Le mercredi, 21 août — Journée de la marine marchande — Jacques Cartier était un capitaine de la marine marchande. Cette journée sera consacrée aux capitaines des marines marchandes de toutes les nations dont les navires se trouveront dans le port de Montréal.

Un déjeuner leur sera offert le midi, au pavillon sur le Mont-Royal, et dans l'après-midi, il y aura une promenade dans la campagne aux environs de la ville.

Le soir, concert populaire où figurera spécialement une oeuvre d'auteur canadien.

Le jeudi, 22 août — Journée de la France —

Cette journée sera consacrée au souvenir de la France, "alma parens" du Canada. Montréal recevra une délégation française dont la très grande majorité sera composée d'anciens combattants français venus de France avec plusieurs de leurs compatriotes, à bord du navire "La Fayette".

Inauguration de l'exposition d'art français dans l'édifice Morgan. Cette manifestation artistique est autorisée sous les auspices de la Chambre de commerce française au Canada.

Le matin, réception à l'hôtel de ville pour la délégation de

France, à laquelle se joindront les délégués des villes américaines et les capitaines des marines marchandes. Visite de la ville pendant la journée. Le soir, dîner au Mont-Royal. A dix heures, le soir, feu d'artifice au parc Jeanne-Mance.

Ces trois journées de fêtes font partie d'un programme plus élaboré, destiné à rappeler le souvenir du deuxième voyage de Jacques Cartier, dont l'exécution a été commencée en mai et se poursuivra jusqu'à l'automne. La première manifestation fut un concert d'orchestre symphonique donné en l'église Notre-Dame le 27 mai dernier. La deuxième grande manifestation fut la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, le 24 juin dernier. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait choisi comme thème de la parade qu'elle organise chaque année "Le St-Laurent et les grands lacs, routes des découvreurs, des explorateurs et des pionniers". Vingt-quatre chars allégoriques composaient cette parade, chaque char représentant soit les lacs et rivières, soit les principaux héros de notre histoire et les découvreurs et pionniers.

D'autres manifestations sont projetées pour l'automne. Le programme en sera publié plus tard.

ACTON VALE

M. Arthur Brosseau, d'Acton Vale, fils de M. Joseph Brosseau de St-Valérien, assistait, il y a une quinzaine de jours, à la cérémonie de prestation des vœux perpétuels de sa sœur, Bernadette Brosseau, en religion sœur Thérèse des Anges, à la Maison-Mère des SS. de St-Joseph à St-Hyacinthe. Y assistaient son père, M. Joseph Brosseau et ses frères et sœurs : Léopold, Thérèse, Berthe, Alice, Jeanne de St-Valérien et Elise de Saint-Hyacinthe; sa petite nièce, Germaine Beauregard; ses oncles, M. et Mme Noé Lorange et leurs enfants Jules et Jacques d'Acton-Vale, M. Wilfrid Lorange et leurs enfants Philippe et Denis de St-Hyacinthe; M. et Mme Joseph Bousquet de St-Pie; Mme Eug. Laframboise et leur fille de St-Valérien.

Charles — Mademoiselle, voulez-vous me donner un baiser ? Juliette — Alors, vous aussi, vous êtes comme les autres ? Tant mieux.

CINQ PERSONNES SONT BLESSÉES

(Suite de la page 1)

soir dernier lorsqu'un auto venant en sens inverse et rempli de passagers les accrocha légèrement au passage. Le choc, comme nous avons dit, ne fut pas très violent, mais il suffit à faire perdre le contrôle au conducteur de l'autre voiture qui alla rouler dans un fossé.

M. M. Lassonde et Sicotte se précipitèrent au secours des victimes qui étaient nombreuses. René Paquette, de Maisonneuve, le conducteur de l'auto, souffrait de plusieurs entailles au visage et au bras. Mlle Marguerite Crane, de Montréal, avait un oeil fendu et se plaignait que son épaule était disloquée. Mlle Jemine, de Chambly, avait la cheville du pied brisée et souffrait en outre de plusieurs coupures aux mains et aux bras. Mlle Durand souffrait d'une forte entaille au cuir chevelu et M. O. Benoit, de Chambly, saignait abondamment de blessures causées par des éclats de verre.

Tous les blessés furent conduits dans des autos chez un médecin de Richelieu, où leurs blessures furent traitées.

LE CONGRÈS DES DÉTAILLANTS

Tous les membres de l'exécutif provincial réélus sauf un. — Félicitations au gouvernement provincial.

Saint-Jean, 15. — Tous les membres de l'exécutif provincial de l'Association des marchands détaillants, à l'exception de M. J. L. Baribeau, directeur, ont été réélus à l'unanimité à l'issue de la dernière séance du congrès, lequel s'est terminé par un grand banquet à l'Hôtel Windsor mercredi soir. L'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales de l'Industrie et du Commerce, représentait le gouvernement provincial à ce banquet et prononça un discours très applaudi.

Les membres de l'exécutif provincial sont : président, M. E. E. Desmarais, député de Richmond à l'Assemblée législative, réélu pour un sixième terme; premier vice-président, M. Emery Sauvé, de Montréal; deuxième vice-président, M. E. Las Thivierge, de Québec; troisième vice-président, M. J. H. Tétrault, de Drummondville; directeurs : M. Léonce Beaudry, de Sorel; M. Camille Dandrea, de Verdun; et M. L. S. L. Régner, de St-Jean.

Les résolutions adoptées par le congrès sont à l'effet que l'exécutif provincial fasse les démarches nécessaires pour : 1) Faire amender la loi du colportage afin d'imposer un permis de \$50, dans les municipalités, et de \$100 dans les cités et villes, aux colporteurs, de leur faire subir un examen médical mensuellement, de faire prohiber le colportage des remèdes, etc; 2) faire abolir le système des primes; 3) obtenir la codification des lois concernant ou régissant le commerce en la province; 4) faire imposer une taxe spéciale par le gouvernement sur les magasins à succursales multiples, en doublant le montant pour chaque unité additionnelle; 5) faire cesser le commerce par camionnage.

Le congrès a aussi adopté une résolution félicitant et remerciant le gouvernement de la province de Québec d'avoir créé un ministère du commerce et exprimant l'espoir que le nouveau ministère accorde toute l'importance voulue aux questions et problèmes des marchands détaillants.

ST-DOMINIQUE

M. et Mme Eddy Archambault sont les heureux parents d'un fils Joseph, Germain, Vianney, André, Parr, et marr. : M. et Mme Alice Guilbert.

Mardi dernier, fut conduit à sa dernière demeure M. Moïse Chicoine décédé à l'âge de 75 ans. Il laisse pour pleurer sa perte un garçon M. Rosario Chicoine, 6 filles Mme Delvina Deslandes (Maria), Mme Elzéar Chicoine (Irène), Mme Alice Guilbert (Germaine), Mme Eddy Archambault (Yvonne), Mlle Alice et Annette Chicoine, une sœur Mme St-Pierre de Saint-Pie, 3 frères M. Louis de St-Dominique, Gilbert de St-Simon et Antoine d'Acton.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jodoin, desservant de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Cordeau de St-Pie.

Conduisant le deuil deux de ses frères MM. Louis et Antoine Chicoine.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Dupont, Albert Deslandes, Adélard Tétrault, Elie Dupont, Honoré Bernard, Napoléon Houle. De nombreux parents et amis suivirent la dépouille. A la famille éplorée nos sincères sympathies.

M. et Mme Omer Dubois sont actuellement en voyage aux États-Unis. — Mmes Amédée Deslandes et L. DeGrandpré visitèrent ces jours derniers M. Omer DeGrandpré de Ste-Brigitte des Saules. — Mlle Laurette Dubreuil garde-malade à l'hôpital N.-D. de Montréal est en vacances chez son père M. Albert Dubreuil.

Le thé vert du Japon par excellence

"SALADA" THÉ DU JAPON

LA MORT DU DEPUTE DE BAGOT

(Suite de la page 1)

S. E. Mgr J. L. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe, accompagné de M. l'abbé Gilbert Spénard, assistant-procureur de l'Évêché; MM. les abbés E. H. Messier, ancien curé de la paroisse, J. O. Beauregard, curé de St-Marcel, C. H. Lafontaine, curé du Christ-Roi, St-Hyacinthe, Samuel Léveillé, curé de St-Nazaire, J. R. Guertin, curé de St-Louis de Bon Secours, R. O. Gaudette, vicaire à Acton Vale, Gustave Vigneau, aumônier de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, Arthur Kéroack, prêtre en retraite, Michaud, curé de Coaticook et l'abbé Bellumier; les RR. FF. Judicael, Mathias et René, de l'Ordre Hospitalier de St-Jean de Dieu, Montréal.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt : M. J. E. Emery Phaneuf, avocat de Montréal, Camille et Paul; son frère, Fortunat Phaneuf, et son beau-frère, Georges A. Houle, de Montréal. Les porteurs étaient MM. Adélard Paquette, Henri Lafontaine, Mathias A. Larie, Ovide Julien, Louis Gendron, Pascal Tétrault et Louis Pelletier.

Parmi les principaux étrangers à la paroisse l'on remarquait dans le cortège : M. T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe, Rouville aux Communes, M. Cyrille Dumaine, N. P., député de Bagot aux Communes; MM. Alexandre Gaudet, député de Nicolet, A. Villa Phand, député de Soulanges, Dr Hermas Deslauriers, député de Ste-Marie; les honorables Juges Gustave Marin, Montréal et Emile Marin, St-Hyacinthe; MM. Armand Poupard, associé de M. J. E. Phaneuf, Montréal, M. L. P. Corneau, président de la Commission des Liqueurs, M. L. Geo. Noél, greffier des Appels, Montréal; Maurice Pélouquin, de St-Aimé, ancien député de Richelieu; Omer Legrand et Bernard Bourdon, avocats de Montréal; Dr Roméo Pépin, Montréal; Dr E. Deslauriers, ex-maire de Beloeil, J. Lacasse, Floride, N. Dupont, maire du village St-Dominique; Philippe Houle, de Woonsocket, R. L.; M. Ls-Philippe Noél, Montréal; MM. Ovide Julien, maire de la paroisse de St-Hugues, Dr J. P. Gendron, maire du village; Albert Brais, maire de la paroisse de St-Pie, et Arthur Tétrault, maire du village, Gaston Beaudoin et Aldéric Bachand, respectivement maire du village et de la paroisse de St-Liboire, Eugene Gaucher et Alp. Fréchette, maires du village et de la paroisse d'Upton; L. H. Marcotte, maire de St-Simon, Ernest Benoit, maire de St-Nazaire; Dr Philippe Adam, maire d'Acton Vale; Maurice Lambert, Damien Lafond et Wilfrid Forcier, échevins d'Acton Vale; M. Victor Chabot, avocat de St-Hyacinthe, Notaire Henri Morin et M. Gaetan Sylvestre, St-Hyacinthe, V. Caouette, Raoul Piché, Omer Prigent, E. O. Desjardins, T. A. St-Germain, Gustave Morin, Henri Sicotte, L. A. Brunelle, E. Carbello, Achille Delage, protonotaire, tous de St-Hyacinthe; Alphonse et Ernest Champagne, Dr Gauthier, Acton Vale, J. A. R. et Hector Houle, Montréal, J. A. Beauregard, Edmond Lussier, J. B. Gendron, Dr Trudeau, coroner pour le comté de Rouville, Elie et Bernard Beauregard, Noé Hébert, Dr Raoul Dumaine, Alphonse Brodeur, et une foule estimée à pas moins de 1,500 personnes.

Voici une liste des télégrammes et tributs floraux reçus par la famille :

M. et Mme A. et famille Bazinet; Dabonnier de la province de Québec; Rév. J. O. Beauregard, ptre-curé; Mlle Berthe Bélanger, M. et Mme Beaudoin; M. François et famille Borduas; Maurice Bourgeois; M. et Mme Raoul Brodeur; Cercle des Fermières de Saint-Hugues; Mlle Madeleine Monet, Francoise, et Jeanne et M. Bernard Champagne; Conseil Municipal de la paroisse de St-Hugues; Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, Conseil 960; M. et Mme Honoré Dansereau; Dr J. A. Ernest et Mme Daigle; famille William D'Anjou; M. et Mme E. Desgroseillers; Famille du notaire et Mme

REMERCIEMENTS A L'HON. BOUCHARD

(Suite de la page 1)

de la Paroisse de St-Simon de Ramsay, Co. Bagot. — Séance du 5 août 1935.

"Avant de clore la séance du Conseil, M. le maire donne un résumé des principales questions traitées lors du Congrès de l'Union des Municipalités qui eut lieu à St-Hyacinthe les 30 et 31 juillet.

"Attendu que la Municipalité de St-Simon a reçu la bienveillante invitation de la part de l'Union des Municipalités et qu'elle a accepté cette invitation en assistant au Congrès;

"Attendu que la dite Municipalité a été représentée par son maire M. L. H. Marcotte aux réunions de la dite Union;

"Après rapport fait au Conseil à sa séance du cinq août, le dit Conseil en séance régulière a passé et adopté à l'unanimité une résolution de remerciements à l'adresse de la dite Union des Municipalités priant son secrétaire l'hon. T. D. Bouchard de bien vouloir transmettre à leur première séance de l'Union la dite résolution et de remercier également la Municipalité de St-Hyacinthe et la Société d'Agriculture du Comté pour les gratifications qu'elles ont bien voulu mettre aussi généreusement et gratuitement à la disposition de notre représentant et de tous en général.

"Proposé par M. Ernest Lavigne, secondé par M. Albany Sylvestre que la présente résolution soit adoptée à l'unanimité et que copie de cette résolution soit transmise à l'hon. M. Bouchard aussitôt que possible.

J. R. Lavigne, sec-tré. — "Vraie copie. J. R. L. sec-trés.

DE GRANDES FETES POUR CET ANNIVERS. (Suite de la page 1)

thologique, un croyant et un fervent et c'est lui qui est notre plus grande sauvegarde contre l'anarchie."

M. Vincent Dupuis, candidat libéral dans Chambly-Rouville, fut le dernier à s'adresser à la foule. Son discours fut un vibrant acte de foi en l'avenir. "Nous pourrions dire à nos enfants, déclara-t-il, de marcher en arrière de notre clergé, de le soutenir et de l'appuyer de toutes leurs forces. Ainsi ceux qui nous suivront pourront eux aussi dire avec une légitime fierté qu'ils n'ont pas dérogé et que le clergé leur a, à eux aussi, évité de faillir à la tâche."

M. l'abbé Eugène Lagacé remercia tous ceux qui avaient pris part à la fête et spécialement Son Excellence Mgr De-celles, les députés actuels "et les futurs députés".

Il y eut bénédiction du Saint-Sacrement dans l'après-midi et la journée se termina par une magnifique séance récréative et musicale.

Le juge. — Comment vous avez tué une vieille femme pour la voler et vous invoquez l'excuse du crime passionnel ? L'accusé. — Dame, m'sieu le juge, j'ai la passion de l'argent !!!

Desrosiers; famille Ernest Dumaine; MM. et Mmes Antonio Deslauriers; Chs. Durand; J. B. E. Durocher; M. A. R. Rodrigue Dion; famille O. Forest; Mlle Diane Gladu; Mlle Maria Goyette; Dr Amherst et Mme Hébert; C. Alfred Houle; V. Kalkos; M. et Mme L. H. Lafontaine; Maurice Landry; M. et Mme J. A. Lamoureux; famille J. A. Laperle; Rita Larue; L. H. Ledoux; James Leddy; famille Alphée Lefebvre; J. A. Lemonde, N. P.; famille T. Loignon; A. et Mlle Albertine Lambert; Antoinette Labadie; J. Ephrem Laperle et sa famille; M. et Mme P. Michaud; Dr et Mme René Millet; le juge Amédée Monet; famille Joseph Phaneuf; Do-rilla Poirier; Police des Liqueurs, district de Montréal; Armand Pruneau; Albertine Richer; MM. et Mmes Robert St-Germain; Lucien St-Germain; V. Sylvestre; M. Bernard Tanguay; M. et Mme Pascal Tétrault; René Théberge; Lucien C. Vallée.

LES ÉLECTIONS POUR LE 14 OCTOBRE

(Suite de la page 1)

d'York-Ouest, devient ministre du revenu national; M. William G. Ernst, député de Queens-Lunenburg, ministre des pêcheries. Quant à M. Samuel Gobeil, député de Compton, il est fait ministre sans portefeuille.

Après les nominations faites aujourd'hui, il n'y a plus que 113 députés conservateurs, 88 libéraux, trois progressistes libéraux, trois progressistes "purs", dix agraires, trois travaillistes, un travailliste indépendant et deux indépendants. Il y a vingt-quatre vacances aux Communes.

L'élection générale étant fixée au 14 octobre, l'électorat a donc soixante jours devant lui pour faire sa décision. En 1930, il en eut 50, en 1926, 72 et en 1925, 72.

Jadis, l'élection était moins éloignée de son annonce officielle. En 1908, elle eut lieu trente-huit jours après; en 1900, vingt-huit, et en 1911, alors que la fameuse question de réciprocité était en jeu, pas plus de cinquante-trois.

En 1874, toutefois, les électeurs allèrent aux polls dix-neuf jours seulement après la dissolution des chambres. En 1872, cinq ans après la fondation de la Confédération, douze jours seulement séparaient la dissolution du scrutin général, mais en réalité le ballottage prit plus de trois mois.

M. Bennett, lui, ne savait trop quel prétexte invoquer pour différer le plus possible l'échéance de l'élection générale. Il l'a lui-même avoué et pas plus tard que cette semaine.

A qui lui demandait pourquoi il ne s'en était pas tenu au 30 septembre, il répondit que l'accomplissement de "formalités d'ordre secondaire" l'en avaient empêché.

Il y avait bien le sept octobre, mais le premier ministre, se dévouant tout à coup une profonde sollicitude pour les Israélites, se rappela que c'était le jour de l'Expiation, fête observée par les Juifs du monde entier. Et pas du tout fâché de ce contretemps, M. Bennett remit gaillardement le scrutin au 14 octobre.

Cela, c'est ce que le premier ministre avoue. Ce qu'il n'avoue pas, c'est qu'il voulait tout simplement être premier ministre quelques semaines de plus.

Il a même espéré un moment retarder la catastrophe de son ministère jusqu'au 21 octobre (et pourquoi pas au 28 ?) Il s'est dit : "Faisons du 14 octobre le Jour des Actions de Grâce, et nous serons chef du gouvernement au moins une semaine de plus."

Mais ses conseillers lui firent voir que ce serait trop fort. Et sur leurs instances, il céda : "C'est bon, allons pour le 14 octobre... Le Jour des Actions de Grâce sera le 24."

La mise en nomination des candidats aura donc lieu le 7 octobre, jour de l'Expiation juive.

Quant à la dissolution des chambres, elle se serait produite d'elle-même le 18 août, l'élection de 1930 ayant eu lieu le 28 juillet. Il y aura le 14 octobre exactement cinq ans, deux mois et quatorze jours que M. Bennett a pris en mains le gouvernement du pays.

LA CHASSE AU CHEVREUIL

On ne pourra chasser cet animal que durant deux mois dans 24 comtés dont St-Hyacinthe.

En vertu d'un récent arrêté ministériel, le gouvernement provincial restreint à deux mois la période de temps durant laquelle il est loisible de chasser le chevreuil.

La mesure s'applique dans vingt-quatre comtés du sud de la province: Huntington, Beaumarquois, Chateaugay, Napierville, Laprairie, Missisquoi, Iverville, St-Jean, Rouville, Verchères, St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Yamaska, Drummond, Richmond, Shefford, Brome, Stanstead, Sherbrooke, Compton, Wolfe, Arthabaska, Nicolet et Frontenac.

L'objet de cette mesure, pour laquelle l'hon. J. N. Francoeur, ministre du département intéressé a été vivement félicité, est de mettre un frein à la tuerie dont le chevreuil est l'objet dans la province, tuerie qui, si elle n'est arrêtée, finira par faire disparaître complètement la race du chevreuil.

DE RETOUR

Mme Omer Prigent, ainsi que Mlle Marcelle et Gilbert Prigent, sont de retour d'une villégiature de cinq semaines à leur chalet du Lac Tremblant, dans les Laurentides.

LA CHASSE AUX OISEAUX MIGRATEURS

LES RÉGLEMENTS APPLICABLES À LA PROVINCE DE QUÉBEC. — SAISONS DE CHASSE ET DE PROHIBITION.

Le ministère fédéral de l'Intérieur, division des parcs nationaux du Canada, vient de rendre publics les règlements concernant les oiseaux migrateurs pour la saison courante. La loi fédérale vise toute personne qui fait la chasse des oiseaux migrateurs. Ces prescriptions sont importantes, car les infractions entraînent des peines assez sévères et nous publions un résumé des règlements applicables à la province de Québec.

Les saisons de chasse sont les suivantes: Canards, oies, bernaches, foulques et râles, du 1er septembre au 15 décembre inclusivement; bécasses, bécassines de Wilson ou Jack snipe, du 1er septembre au 15 décembre inclusivement.

Voici maintenant pour les saisons de prohibition:

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Canards huppés (Brachurus), Canards Eiders, Cygnes, Grues, Courlis, Chevaliers semi-palmés, Barges, Maubèches à longue queue, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Huitiers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de resac, Tournepierres, et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasses ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des oiseaux non-gibiers suivants: Pingouins, Petits Alques ou petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Stercoraires (Labbes), Plongeurs (Huards), Mures, Pétrels, Puffins (Macareux ou Perroquets de mer), et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants: Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mésanges, Coucoucs, Pics, Mouchettes, Gros-becs, Colibris (Oiseaux-mouches) Rotoilets, Martinets (Hirondelles pourpres), Étourneaux des prés, Engoulevents d'Amérique (Mangeurs de marionnettes), Sittelles, Orioles, Merles (Rouges-gorges), Pics-grisettes, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, Viréos, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents criards, Pics dorés (Piverts), Troglo-

Limité du nombre de pièces. — Canards 25, Oies 15, Bernaches 15, Râles 25, Bécassines de Wilson ou Jack Snipe 25, Bécasses 8, et pas plus de 125 Bécasses en une seule saison.

Fusils et engins de chasse. — Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur support, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No. 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque (tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever et plus tard qu'une heure après le coucher du soleil.

Pénalités. — Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et de pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.



CE GROUPE A RECU \$1800 DE PRIX. A gauche, Mlle Alice Couture, qui a gagné \$300; au milieu, M. E. M. Daneau, qui a remporté le premier prix de \$1000; et à droite, Mlle Marie-Jeanne Gagnon, qui a reçu un chèque de \$500. Tous les trois sont des gagnants du récent Concours de Popularité des "57" de la H. J. Heinz Company.

COLLISION D'AUTOS

Samedi dernier, à 1:40 heure de l'après-midi, deux automobiles sont venues en collision à l'angle des rues William et St-Michel. Un des autos était conduit par M. Eugene Palan, 309 rue Girouard et l'autre par M. Alfred Graveline, 4 rue Morison.

Heureusement, personne n'a été blessé à la suite de la collision, mais l'auto de M. Pagan a subi des dommages assez considérables.

CHEZ LES HUSSARDS

Il y aura parade obligatoire dimanche, le 18 août, à l'occasion des cérémonies qui marqueront le cinquantième anniversaire de l'intérêt porté par M. J. B. Renaud aux oeuvres de la jeunesse. Ces fêtes auront lieu sous les auspices du Club Ouvrier Indépendant.

Que tous les Hussards soient présents. Rassemblement à 10 heures de l'avant-midi aux quartiers-généraux de la Garde, 112 rue St-Antoine. Par ordre du commandant A. Hamel.



Le défunt était originaire de St-Jean-Baptiste de Rouville, fils de Félix Lemonde, cultivateur et de Céline Blanchard. Il avait fait ses études classiques et théologiques au petit séminaire de Marieville, sauf ses deux dernières années de théologie, au grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné à St-Hyacinthe par Mgr Maxime Decelles, le 15 août 1896. Il était curé de notre paroisse, depuis mai 1932.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, à 9 heures, en notre église paroissiale. Il y eut, également, un deuxième service à St-Jean-Baptiste de Rouville où il a été enterré.

—Vous désirez un emploi de correcteur ? Mais avez-vous des références ? — Je pense bien: j'ai été enfermé dix ans dans une maison de correction !



COMMENT REAGIT-ON QUAND ON RECOIT UN CHEQUE DE \$1000? Demandez-le à M. H. E. Daneau, surintendant de nuit d'une fabrique de gants de Montréal, qui récemment remporta le Premier Prix de \$1000 du Concours de Popularité des "57" de la H. J. Heinz Company, avec \$5000 de prix. Un des fonctionnaires présente le chèque à M. Daneau, avec les félicitations de la Compagnie Heinz.

SAINT-PIE

Samedi, le 10 août, le club de tennis de St-Pie rendait visite à son grand rival, le St-Paul.

Bien que n'ayant pas la technique des as du club de Golf de St-Hyacinthe, nos joueurs locaux ont eu facilement raison de leurs adversaires, parfois si redoutables.

Voici le résultat détaillé: Despart J. Paul bat Rochon J. Jacques: 6-4, 6-1; St-Pierre Laurent perd à Robert Albert: 2-6, 8-6, 2-6; Desparts Jacques et Desparts J. Paul battent Rochon J. Jacques et Robert Albert: 3-6, 6-3, 7-5; St-Pierre Laurent et Godin André battent Galaspie John et Rowel Page: 6-4, 6-2.

Le club St-Pie remercie le St-Paul pour sa courtoisie traditionnelle et compte sur leur visite.

—Enthousiasmés par leur récent triomphe à St-Paul les "QUATRE" s'en sont allés fermes et confiants, essayer le

feu du St-Césaire. Un nouveau résultat les attendait.

Résultat: Despart J. P. bat Robert Albert: 6-3, 6-2; Godin André et St-Pierre Laurent ont raison de Galaspie John et Dr Beauchamp: 6-4 7-5; Desparts J. P. et Desparts Jacques gagnent contre Gingras Sarto et Rochon J. Jacques: 6-4 6-2; Desparts Jacques perd à Gagné Germain: 4-6 2-6.

Les St-Pie remercient leur hôte le Dr Beauchamp de la cordiale réception qui leur a été faite.

NAISSANCE

Ces jours derniers, à Ste-Rosalie, l'épouse de M. Philibert Chicoine, née Anna Giard, un fils baptisé Joseph, Fernand, Raymond, Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Chicoine. Porteurs: Mlle Lucille Chicoine, de St-Hyacinthe.

La Publicité, la Clef du Succès